Samedi, 9 juin 1849. ÉDITION DU MATIN. 1re année. — N° 84.

LA TRIBUNE DES PEUPLES

JOURNAL QUOTIDIEN.

ABONNEMENTS.	Un an.	Six mois.	Trois mois.	Un mois.
PARIS. . . .	24 fr.	12 fr.	6 fr.	2 fr. »»
SEINE. . . .	28 »	14 »	7 »	2 50
DÉPARTEMENTS .	32 »	16 »	8 »	3 »»
ÉTRANGER . .	32 »	16 »	8 »	» »»

Tout ce qui concerne l'Administration et les abonnements doit être adressé à l'Administrateur du journal.

Les lettres non affranchies seront refusées.

BUREAUX : RUE NEUVE-DES-BONS-ENFANTS, N° 7.

ANNONCES.

Une à neuf fois dans un mois, la ligne. . .	» fr. 80 c.
Dix fois dans un mois.	» — 50
Réclames.	2 — »»
Faits divers	3 — »»

Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé au Rédacteur-Gérant. — Les manuscrits déposés ne seront pas rendus.

Les abonnements partent des 1er et 16 de chaque mois.

Pacte fraternel avec l'Allemagne ;
Affranchissement de l'Italie ;
Reconstitution de la Pologne libre et indépendante.

(Ordre du jour de l'Assemblée nationale du 24 mai 1848.)

POLITIQUE GÉNÉRALE.

PARIS, 8 JUIN 1849.

MESSAGE DU PRÉSIDENT DE LA République.

Le document qui fait aujourd'hui l'objet de tous les commentaires de la presse, et sur lequel nous avons déjà publié quelques réflexions sommaires, a au moins cela de remarquable, qu'il donne une idée complète de la situation d'esprit du président, de la portée de ses vues et de la manière dont il conçoit sa position et son rôle dans les destinées de la France.

Ce n'est pas sans motif que cette pièce a été portée l'Assemblée législative en l'absence de la plupart des nouveaux membres du cabinet, et qu'elle a paru au *Moniteur* sans le contre-seing d'aucun ministre, sans la signature de M. Barrot, dont elle était revêtue la veille.

Il est probable que Louis Bonaparte lui-même l'a voulu ainsi, car ce message indique, de sa part, toutes les allures d'un homme pour qui la Constitution qu'il a jurée et une lettre morte et un embarras.

Voyez comme il a grand soin de dire que, jusqu'au jour de la réunion de l'Assemblée législative, « le pouvoir » ne jouissait pas de la plénitude de ses prérogatives constitutionnelles.

Il est clair que l'œuvre de la constituante est pour ainsi dire non-avenue, que le pouvoir, c'est le président, et que l'élection du 10 décembre, complétée par celle du 13 mai, sont les deux dates inaugurales du nouveau règne. C'est y mettre cependant un peu de complaisance que de prendre l'élection du 13 mai pour une confirmation de la volontè, dont on a cru voir l'expression dans le résultat extraordinaire du 10 décembre.

Le sentiment de Louis Bonaparte à l'égard de l'Assemblée constituante n'a jamais été douteux. Il ne s'est pas fait faute d'en donner une preuve éclatante, dès le début. Son premier acte n'a-t-il pas été d'appeler à la présidence du conseil un représentant qui avait voté contre la Constitution, le citoyen Odilon Barrot? Nous persistons encore à nous servir de ce mot de citoyen, quoiqu'il sonne si mal désormais, qu'il soit à peine prononcé dans le Message.

Tout se réunit donc pour détruire les dernières illusion. Ce n'est pas un président de la Répubiique démocratique selon la Constitution de 1848 que nous avons ; ce n'est pas davantage un continuateur des traditions de l'Empire ; la politique extérieure exposée dans le Message en est une bien triste démonstration : c'est tout simplement un continuateur de Louis-Philippe et du juste-milieu, un gérant de cette société commerciale aux petits calculs, en quoi l'on avait fait dégénérer la grande Nation et à qui l'on disait : Enrichissez-vous.

Et cependant combien les circonstances sont différentes! Combien il y a loin de la révolution radicale qui a décrété le suffrage universel, au simple déplacement de couronne qui était résulté de la dissidence des 221 avec Charles X! Combien il y a loin de la Constitution de 1848 à la Charte de 1830!

Louis Bonaparte pouvait effacer le péché originel de son élection en corrigeant, au profit de la République et par une alliance sincère avec l'Assemblée constituante, l'esprit de réaction qui avait fait, du nom glorieux qu'il porte, un signe de rallicment pour tous les ennemis de la Révolution. Il a pris la route inverse. Il ne tiendra pas plus le juste-milieu que Louis-Philippe n'a pu le tenir; il sera emporté, avant peu, en dehors de la Constitution et ne pourra plus même garder certains ménagements dont il use encore.

La pente est fatale, elle le conduit à un abîme; car Dieu merci, c'est lui seul qui se perdra. La France trouvera, dans cette énergie qui ne l'abandonne jamais au moment décisif, de quoi vaincre et punir la trahison.

Ce mot nous échappe avec douleur. Nous ne faisons pas de la politique déclamatoire; nous ne sommes pas portés à aggraver le mal, nous chercherions plutôt à le diminuer. Mais sans que la trahison soit intentionnelle,—comment serait-ii possible de trahir sciemment et volontairement le Peuple qui vous a donné six millions de suffrages?—elle existe de fait, et d'autant plus grave qu'elle est raisonnée et systématique.

Oui, le message du Président est bien son œuvre personnelle, et son œuvre personnelle est un système compiet de politique intérieure et extérieure. C'est le manifeste de la contre-révolution et d'une contre-révolution qui nous renvoie, au moyen de ce qu'on appelle la décentralisation et la liberté d'enseignement, en deçà de 1789. La pensée de Napoléon, même dans ce qu'elle avait de contraire à un retour pur et simple à l'ancien régime, est abandonnée. Il n'y a pas loin de la liberté d'enseignement, comme l'entendent ceux qui parlent de décentralisation, il n'y a pas loin de la politique des frères Falloux à l'abolition du concordat.

Sur toutes les questions, Louis Bonaparte prend parti, et le parti qu'il prend nous effraie, car nous ne sommes pas de ceux qui s'abusent ou qui veulent abuser le public sur la gravité du danger. Louis Bonaparte n'est pas l'homme incapable et inepte que l'on veut bien dire : son travail le prouve ; et de plus, tout le monde sait qu'il est entêté.

Nous sommes donc dominés par les plus sinistres prévisions. Nous n'avons plus à empêcher le mal : le mal est fait sur tous les points. Nous n'avons plus qu'à le détruire ; et nous entrons dans une lutte pied à pied, oú il faudra disputer un à un tous les articles et tous les textes de la Constitution républicainne à l'esprit de monopole, de monarchie et même d'absolutisme qui caractérise la majorité de l'Assemblée législative, majorité aveugle et coupable, dont le *système* de Louis Bonaparte résume toutes les tendances. Dans cette lutte, il est probable que les événements devanceront les raisonnements.

Ainsi, c'est à nos yeux un fait accompli, que, pour Louis Bonaparte, toutes les questions sociales, posées dans l'ordre même des faits par la révolution de 1848, et qui sont posées, en théorie, depuis la fin du dix-huitième siècle, ne sont que des accidents, des phénomènes passagers ; que tout cela rentrera dans le neant, aussitôt qu'il lui sera donné de « défendre la société audacieusement attaquée ». Sur les finances, c'est-à-dire sur les impôts et sur les emprunts, sur la confiance et les moyens de la faire renaître, sur le lien qui peut exister entre la prospérité publique et la hausse des valeurs de bourse, voire même du prix des *offices*, on retrouve chez lui les mêmes idées que celles du dernier règne. Cest la société de 1830 à 1848, avec des hontes de plus à supporter et un nom plus glorieux pour les couvrir. Nous n'insisterons pas, sur cette partie du message, toute pleine des lieux communs qui traînent, depuis quinze mois, dans les colonnes du *Constitutionnel*, de la *Patrie* et ds l'*Assemblée nationale*.

Quant à la politique extérieure, c'est encore un fait accompli que l'entente cordiale avec l'Angleterre est acceptée avec reconnaissance par le Président de la République française ; que l'empereur de Russie a fait pour lui beaucoup plus et beaucoup mieux qu'il n'avait fait pour Louis-Philippe ; que l'accord est établi avec les autres puissances absolutistes du Nord : l'Autriche et la Prusse ; qu'à propos de l'intervention de la Russie dans les affaires d'Allemagne, il a été échangé des notes diplomatiques. On a conseillé au Piémont de s'entendre avec l'Autriche, et l'on a lieu d'espérer, quoique l'Autriche ait refusé de prendre part aux conférences de Bruxelles, que la négociation ouverte pour maintenir l'intégrité du Piémont aura une issue favorable.

Nous n'avons pas le courage de reprendre sur les affaires d'Italie la série de fautes déplorables qui se déroule depuis quelques jours et qui, malheureusement, n'est pas encore à sa fin. Nous laissons au président, défenseur de la religion, le privilége de classer la République française au nombre des puissances catholiques : c'est un langage que notre esprit se refuse à comprendre.

Louis Bonaparte approuve ses prédécesseurs de n'avoir pas voulu lancer la France dans une guerre. Pour engager une collision, dit-il, il faut le droit et la nécessité. Nous pensions vraiment que le droit et la nécessité prescrivaient à Louis Bonaparte de ne pas continuer la politique de ses prédécesseurs et de ne jamais accepter les traités de 1815 comme base d'un arrangement diplomatique, au prix même de la reconnaissance de la République française par l'empereur Nicolas!

Une grande République existe dans le monde, c'est la République des Etat-Unis, celle dont l'ambassadeur est venu saluer à l'Hôtel-de-Ville la Révolution de févrierla République française de 1848. La République des Etats-Unis est la seule puissance dont le nom ne soit pas indiqué dans le Message ; il est vrai que la République des Etats-Unis, bien qu'elle compte dans son scin plusieurs millions de catholique ne se pose pas au nombre des puissances catholiques.

Mais c'est pour l'intérieur que l'on réserve toute sa puissance d'initiative. C'est pour l'intérieur que l'on prépare des mesures protectrices contre la licence de la presse et des clubs ; c'est là que l'on est décidé à montrer de l'énergie, afin de « réprimer par la sévérité de lois devenues nécessaires ; les tentatives de désordre et d'anarchie. »

Nous ne tarderons pas à connaître ces lois, devenues nécessaires, et nous sommes curieux de savoir comment il sera possible de les concilier avec l'appel que le président adresse à tous les citoyens de se rallier sous le drapeau de la Constitution.

Tout ce que nous pouvons dire, c'est que, malgré cet appel à la Constitution, malgré les protestations du président contre toute arrière-pensée dynastique, il n'a jamais été jeté un pareil défi à la Révolution depuis le 18 brumaire.

De parcils *coups* ne se frappent pas avec un Message ; et, lorsqu'on les frappe contre la gloire et la dignité de son pays, ils ne manquent jamais de retomber sur ceux qui ont voulu les porter!

Encore un pas, et l'Autriche sera, pour toujours maîtresse de toute l'Italie.

Ce n'est pas assez pour elle de tenir sous sa main la Lombardie, Parme et Plaisance, le duché de Modène, la Toscane et presque toutes les légations. Pendant qu'elle assiége Ancône et se dispose, après avoir emporté d'assaut cette place, à marcher sur Rome, elle insiste auprès du Piémont pour que toutes les places fortes du côté de la France lui soient livrées ; pour qu'il lui soit permis de doubler la garnison d'Alexandrie, pour introduire ses troupes dans Gênes et tous ses forts. Ces faits sont tous authentiques ; notre gouvernement ne saurait les nier ; qu'attend-il donc pour agir?

Mais d'abord veut-il agir? Eprouve-t-il la moindre volonté de s'opposer à tous les envahissements de l'Autriche? Les nouvelles du Piémont annoncent que notre gouvernement demande au roi de Sardaigne de laisser entrer dans ses Etats une armée de 40,000 hommes ; qu'il demande la remise des places fortes de Bar, Lesseillon et Fenestrelles, comme places de sûreté. Cette demande a été faite, elle est positive ; mais est-elle sincère?

La politique ambiguë suivie depuis longtemps nous fait douter que le gouvernement français insiste bien fortement auprès du Piémont. Peut-être n'a-t-il mis en avant cette prétention que pour contre-balancer les prétentions de l'Autriche et faciliter au Piémont le moyen de repousser ses exigences. Mais en admettant que le gouvernement français soit de bonne foi, qu'il ait la volonté de descendre en Italie, quelle y sera son attitude? N'y viendra-t-il que pour faciliter au Piémont un traité de paix moins onéreux? Ou bien y viendra-t-il avec la volonté ferme d'appliquer en Italie la politique séculaire de la France? Le silence et l'inaction de notre gouvernement sont pour nous un triste présage. S'il avait quelque velléité de prendre un parti décisif, il ne laisserait pas l'Autriche, maîtresse déjà de la Toscane, prendre position à Ancône ; car, il ne faut pas s'y tromper : c'est d'Ancône et de Ravenne que Venise tirait tous ses approvisionnements, et ces deux villes une fois au pouvoir de l'Autriche, Venise succombera.

Nous ne pouvons donc croire qu'il y ait rien de sérieux dans la demande que le gouvernement français a adressée au Piémont ; car, si sa volonté était d'agir contre l'Autriche, il n'aurait pas souffert la prise de Livourne, celle de Bologne, et bientôt peut-être celle d'Ancône, qui rendra les Autrichiens maîtres de toute l'Adriatique, et fera tomber la résistance de Venise.

Que les ministres de la France proclament don hautement leur politique. Sont-ils avec les rois contr

---

FEUILLETON DE LA TRIBUNE DES PEUPLES

DU 9 JUIN 1849.

CHARLES FILANGIERI.

PRINCE DE SATRIANO.

Il suffit d'être quelque peu initié à l'existence intellectuelle de la Péninsulle pour savoir que le nom de Filangieri est l'un des plus beaux dont s'honore l'Italie. Gaëtan Filangieri, père de celui dont nous allons présenter l'esquisse biographique, fut l'un des publicistes du dernier siècle qui contribuèrent le plus à ce mouvement dans les idées qui précède toujours le fait matériel des révolutions politiques et nous aurons tout dit de sa *science de la législation*, quand nous l'aurons classée parmi les plus nobles monuments de l'esprit humain. Aussi nous ne saurions nous défendre d'un sentiment de tristesse en nous attaquant à l'héritier d'un si grand nom, qui aurait dû se montrer d'autant plus jaloux de le conserver pur de toute tache que bien loin d'être un esprit vulgaire, il compte parmi les hommes les plus distingués de son pays et qu'il aurait pu rendre les plus éclatants services à la grande cause nationale, si à des facultés éminentes et surtout à son mérite incontestable comme homme de guerre il avait allié la noblesse de caractère de son père et ses profondes convictions.

Gaëtan Filangieri, étant mort très jeune, l'éducation de ses deux fils Charles et Robert fut achevée par leur mère, noble hongroise, dont l'esprit était presque à la hauteur de celui de son mari, et qui sut remplir dignement sa tâche difficile. Les jeunes Filangieri avaient à peine, lun dix-huit ans, l'autre seize, lorsque la République parténopéenne ayant succombé en 1799, à la sauvage invasion du célèbre cardinal Ruffe ; les persécutions les plus atroces commencèrent à Naples contre l'élite des patriotes, et notamment contre la partie la plus jeune et la plus généreuse de la noblesse, gagnée entièrement aux idées de la revolution française.

Madame Filangieri, voulant soustraire ses fils aux fureurs de la réaction, s'empresse de les fairo partir pour la France ; mais dans sa pauvreté elle ne put mettre à leur disposition qu'une faible somme, ce qui les obligea de voyager à pied de Naples à Paris, où ils n'arrivent qu'en 1800 et dans le plus complet dénuement. Mais il leur restait le nom de leur père, et ils pensèrent que ce serait là une bonne recommandation auprès du premier consul.

Le fait prouva qu'ils ne se trompaient pas ; car, s'étant présentés aux Tuileries, Bonaparte ne les eut pas plutôt vus et entendus, qu'ému à l'aspect de leur jeunesse, et touché de leur récit, il ordonna leur admission au Prytanée. Deux ans après, Charles Filangieri en sortait avec des épaulettes ; puis, à la bataille d'Austerlitz, il gagnait le grade de capitaine. Rentré dans son pays, lors de l'avénement de Joseph Bonaparte au trône de Naples, il prit du service dans l'armée napolitaine, et il en devint bientôt l'un des plus brillants officiers.

On sait que Joachim Murat, ayant succédé sur le trône de Naples à Joseph Bonaparte en 1808, quelques divisions de l'armée napolitaine furent envoyées en Espagne lors de la guerre de l'indépendance, et qu'elles y combattirent vaillamment, jusqu'en 1814, à côté des légions impériales. Filangieri se distingua entre tous, en même temps qu'il faisait beaucoup parler de lui à cause de ses duels. Il en eut un, entre autres, avec le général Franceschi, qu'il eut le malheur de tuer. Charles Filangieri était colonel d'état-major en 1815, et ce fut en cette qualité qu'il fit la campagne entreprise par Murat contre l'Autriche, campagne commercée sous les plus heureux auspices, et qui devait aboutir à l'invasion du royaume et à la restauration des Bourbons!

Les deux armées étaient campées en face l'une de l'autre, dans le territoire de Modène, séparées seulement par la petite rivière du Panara. Joechim Murat avait besoin de faire reconnaître les positions et les forces de l'ennemi, mission périlleuse que ses officiers d'état-major ne semblaient pas trop disposés à accepter. Filangieri, voyant l'hésitation de ses camarades, offre au roi de se charger de la reconnaissance en question, ne demandant, pour l'opérer, qu'un détachement de cavalerie. Murat agrée son offre, et aussitôt le colonel Filangieri s'élance sur son cheval et s'avance hardiment vers le pont. suivi seulement par une vingtaine de lanciers.

Les vedettes ennemies ne pouvant pas croire qu'un si faible détachement ose approcher d'une armée, et pensant par conséquent que les forces tout entières de Murat vont présenter le combat, donnent l'alarme, tandis que les chasseurs tyroliens, postés le long de la rivière, se pressent aux abords du pont, et ne tardent pas à ouvrir le feu contre Filangieri et son escorte. Trois cavaliers sont tués et plusieurs autres démontés. Le colonel Filangieri n'en continue pas moins d'avancer, en employant avec le plus grand sangfroid sa lunette d'approche pour reconnaître le terrain.

Placé à quelques pas de son escorte, il allait atteindre le milieu du pont, lorsqu'un coup de carabine vient l'atteindre à la cuisse et le jette à bas de son cheval. Il allait tomber dans les mains de l'ennemi, quand Murat, qui n'avait cessé de suivre tous ses mouvements, s'avança vers la rivière avec une partie de son armée, et le fit dégager par un escadron de cavalerie. Ce trait de brillante bravoure valut à Charles Filangieri le grade de général et la croix des Deux-Siciles, que Murat plaça lui-même sur la poitrine du blessé, en lui adressant les expressions les plus flatteuses.

Nous remarquerons à ce propos que Filangieri avait été toujours l'objet des faveurs de Joachim Murat, ce qui ne l'empêcha pas de ramper devant Ferdinand Ier, dès que les Autrichiens l'eurent replacé sur le trône de Naples.

Dans l'été de 1820, une révolution à peu près semblable à celle d'Espagne, éclatait dans le royaume de Naples, et forçait le vieux Bourbon à subir la charte espagnole, jurée par lui le 1er octobre, et trahie quelques mois après de la manière la plus effrontée. Plusieurs parmi les généraux, jeloux de l'influence de leur collègue Guillaume Pepé, se rangèrent secrètement du parti de la cour. Filaugieri fut du nombre.

On assure même qu'il alla jusqu'à proposer au prince royal, alors vicaire du royaume, de faire un coup d'État, en dispersant les membres du parlement à l'aide des baïonnettes de la garde royale, dont il avait le commandement. Ce qui est certain, c'est que, lors de la fameuse campagne de 1821 contre les Autrichiens, Filangieri se trouvant à la tête de cette même garde royale (placée dans le deuxième corps, commandé par le général Carrascosa et fort de vingt-quatre mille hommes), non seulement il ne fit rien pour empêcher la désorganison de l'armée par les nombreux émissaires des Bourbons, mais il l'autorisa en quelque sorte, en recevant avec le plus grand sang-froid, de la bouche d'une députation d'officiers, la déclaration formelle de leur refus de se battre contre les Autrichiens, attendu la présence du roi Ferdinand dans leurs rangs!

Cependant, avec un peu d'énergie, Corrascopo et Filangieri, qui étaient à coup sûr les meilleurs généraux de l'armée, auraient pu réparer l'échec essuyer par Pépé, car il leur eut suffi de se porter en avant avec leurs troupes, pour rallier les fuyards de la division de leur collègue et couvrir les positions que ce dernier avait été forcé d'évacuer. Mais une basse jalousie poussa ces officiers généraux à compromettre l'honneur de l'armée, et à livrer le pays au fléau de l'invasion étrangère.

Il est vrai qu'ils furent punis de leur crime : Corrascopo, par la confiscation de ses biens, une condamnation à mort par contumace et un exil de dix-sept ans ; et Filangieri, par la disgrâce la plus complète, disgrâce qui dura bien longtemps, c'est-à-dire jusqu'après l'avénement du roi actuel. Mais avant de rentrer en grâce et d'être remis en activité de service, au commencement même du règne de Ferdinand II il tenta un hardi coup de main. C'était en février 1831, époque à laquelle l'Italie centrale était en insurrection.

Filangieri, par l'entremise de l'un des membres les plus décriés du ministère, M. Tutonti, chef de la police, qui aurait voulu se débarrasser de ses collègues et devenir premier ministre, chercha à pousser le roi à octroyer une espèce de statut constitutionnel ; seul moyen, disait-il, pour empêcher que la révolution n'éclatât dans les Deux-Siciles. Il était bien entendu que, le ministère étant changé, Filangieri aurait eu le portefeuille de la guerre.

Mais d'un côté le roi, quoique très jeune, était déjà possédé de cette haine, pour ainsi dire instinctive, qui anima

les Peuples? Que les Peuples le sachent donc enfin une fois, afin que le sang ne coule plus pour la cause de la liberté, pour cette cause désormais perdue, puisque la France l'abandonne.

Comme on le sait, les citoyens Victor Pidoux, Alfred Nettement, Albert de Rességuier, Alfred de Neuville, Duparc et Larrabure demandent à l'Assemblée une réduction de l'indemnité allouée aux représentants du Peuple par la Constitution.

Ces membres de la Législative paraissent très avares des deniers des contribuables. Malheureusement, la réduction demandée soulagerait si peu ceux dont ils défendent les intérêts, que nous leur conseillons de réclamer avec nous une autre mesure.

Le meilleur moyen de dégréver le budget, c'est d'obtenir de l'Assemblée la restitution du MILLIARD des émigrés.

Il ne faut pas qu'on perde de vue ce MILLIARD.

C'est particulièrement aux citoyens Alfred de Neuville, Albert de Rességuier et Alfred Nettement, que nous saurions bon gré de réclamer parlementairement la restitution du MILLIARD.

La *Gazette de France* elle-même ne pourrait alors leur refuser son concours.

Comme, depuis la révolution de juillet, les hommes qui ont reçu le MILLIARD n'ont voulu faire aucune dépense, en haine surtout de la liberté et du Peuple. les intérêts ont dû entre leurs mains doubler le capital.

Si donc on leur reprenait le MILLIARD primitif, ils devraient s'estimer encore ass[…] heureux de conserver le MILLIARD usuraire.

Nous soumettons cette dernière réflexion aux citoyens Victor Pidoux, Alfred Nettement, Alfred de Neuville, Albert de Rességuier, Duparc et Larrabure, pour les déterminer à substituer à leur proposition la demande de la restitution du MILLIARD.

L'Univers catholique soutient depuis quelque temps, contre le *Constitutionnel*, une polémique fort curieuse dans laquelle il s'efforce pieusement de convertir un vieux pécheur qui paraît vouloir se laisser faire.

La critique édulcorée et les conseils paternes de la feuille ultra-montaine, les ménagements dont elle use laissent entrevoir tous ses désirs de remettre dans la bonne voie ce *mauvais sujet* quasi repentant.

Quelques points de dissidence les empêchent encore de se donner l'occolade, mais on peut prévoir déjà que, sous peu, le jésuite et le rénégat vont se jeter dans les bras l'un de l'autre.

L'Univers ne veut pas accorder à son confrère que la révolution de 1789 ait apporté quelque bien-être à la société; loin de là, cette révolution a été « un écroulement, une punition, une vengeance de Dieu sur la société; » toujours ce même Dieu vengeur dont ils font intervenir les rancunes a tout propos! « La civilisation matérielle a *peut-être* fait quelques progrès, mais la civilisation morale y est en décadence manifeste. » Plus de frein politique ni religieux, plus d'autorité, plus de hiérarchie, plus de société. »

Voilà, selon l'*Univers*, l'œuvre de 1789; l'excellent journal feint de ne pas comprendre que ce résultat qu'il exagère, du reste, était forcé, fatal, que la perennité n'est rien moins qu'assurée aux faits de ce monde, que les sociétés se succèdent et ne se ressemblent pas, qu'elles sont génératrices l'une de l'autre, que les époques de gestation sont toujours accompagnées de ces malaises caractéristiques qui épouvantent si fort la feuille compatissante, et que si le principe d'autorité est maintenant sans force, c'est qu'il est décrépit.

« La fièvre est au cœur de la société, » dit *l'Univers*, « le délire à la tête, la corruption dans le sang. »

Eh! mais alors, raison de plus, ce nous semble, ô révérend journal, pour se hâter de donner l'extrême-onction à cette moribonde gangrénée, au lieu de s'efforcer, en la galvanisant, de lui communiquer une vie factice...

« Dans les plus mauvais jours, » poursuit-il, « il restait à la société certaines assises; le torrent roulait par-dessus les principes, il ne les avait pas, comme aujourd'hui, ébranlés, déracinés, emportés. »

Quel espoir pouvez-vous donc mettre en des principes qui ont fourni leur *nec plus ultrà* de résistance; de quelle utilité nous seraient-ils maintenant?... Nous nous en sommes nourris, nous nous les sommes assimilés, nous les avons usés, nous les avons vécus!... Qu'avez-vous à fouiller encore dans ce *caput mortuum*, déplorables alchimistes? Quelle essence vitale vous flattez-vous d'en extraire?

« Les arguments qui avaient été bons au noble contre le prêtre ont été bons au bourgeois contre le noble, à l'ouvrier contre le bourgeois, ils seront bons à quiconque ne possède rien contre quiconque possède. »

Oui, ne vous en déplaisse, messieurs de l'*Univers*, tant que la société persistera dans son organisation actuelle, (et de votre propre aveu elle est mal organisée) tant qu'elle aura des partialités de marâtre, elle soulevera toutes les protestations des disgraciés, des deshérités.

Tant que l'aisance comme *minimum* n'aura pas remplacé la hideuse pauvreté dans laquelle gémissent les trois quarts de nos frères, tant que vous tous, aristocrates, banquiers, agioteurs, budgétivores, prélats sans charité, bourgeois sans entrailles, pharisiens endurcis, tant que vous n'aurez rien fait pour soulager la misère du grand nombre, tant que vous n'aurez pas songé à réformer des abus irritants, tant que vous n'aurez pas renoncé à ces gains illicites que vous tirez de la sueur de vos *ilotes*, vous serez les pères de l'émeute et les vrais fauteurs de l'anarchie, des révolutionnaires ignobles.

Et prenez garde qu'un jour, fatigué de faire antichambre, le Peuple des souffrants, Lazare frénétique, ne se jette sur vos portes et ne s'enhardisse à les enfoncer!

C'est vous alors, fous, qui aurez préparé votre ruine, et provoqué peut-être l'avortement de la société nouvelle.

« L'esprit humain n'a pas fait un pas depuis 1789. » prétendez-vous, vous êtes dans l'erreur, ou dans la mauvaise foi; il en a fait un grand, car il sait maintenant ce que vous êtes, vous et les vôtres; il a fait un pas, car il a découvert le loup sous la peau du mouton; il a fait un pas, car grâce à ses progrès, l'humanité ne consentira plus à baiser dévotement votre sandale sordide, il a fait un pas car il connait le dessous de vos tartufferies.

« Le Peuple est devenu ingouvernable. » Par vous, sans doute?... Soit, et louons-en Dieu.

« L'église, systématiquement appauvrie, a inutilement ouvert sa bouche pleine d'enseignements. »

Ah! n'est-ce pas, c'est là surtout que le bât vous blesse?... Quel dommage, en effet, qu'ils soient passés, ces beaux jours des gros bénéfices, des grasses abbayes, des opulents prieurés, des dîmes copieuses et des prébendes! Combien l'humanité doit souffrir de cette déchéance et comme il est juste qu'elle la regrette amèrement!

Quant à vos enseignements vous lui avez appris à désormais s'en méfier, car vous êtes orfèvre M. Josse; et depuis trop longtemps votre parole n'est plus la parole de vie; le Christ ne parle plus par votre bouche.

Vous voulez que l'on respecte la religion, il ne fallait pas l'avilir, il ne fallait pas en faire un instrument de domination, un pressoir d'abrutissement, une sacristie, une boutique...

Allez, vous voulez être des apôtres et vous n'avez su être que des trafiquants d'oremus, des vendeurs de miracles et de scapulaires!

Nos lecteurs n'ont sans doute pas oublié qu'à la date du 1er juin, nous avons annoncé que ce jour-là même les hostilités allaient être reprises contre Rome par l'armée française, d'après l'ordre exprès expédié de Paris au général Oudinot. Les nouvelles que nous apporte le *Sémaphore*, journal de Marseille, et notre correspondance particulière de Civita-Vecchia confirment ce que nous avions annoncé.

Nous lisons dans le *Contemporaneo* du 30 mai :

« Le libraire Merle, dont les salons servaient de lieu de réunion au comte Pellegrino Rossi et aux correspondants du *Constitutionnel*, est parti de Rome. Arrivé à Civita-Vecchia, le susdit libraire s'est mis à déblatérer toutes sortes de calomnies contre la République romaine. Que ceci serve d'avertissement, non pour nous, qui sommes témoins de l'ordre admirable qui règne dans notre ville, mais pour le midi de la France, où se rend M. Merle, afin qu'on n'ajoute aucune foi aux nouvelles menteuses qu'il ne manquera pas de répandre contre notre République. »

Deux nouvelles bien contradictoires nous parviennent sur les affaires de Rome. D'abord plusieurs lettres de Marseille, de Civita-Vecchia et de Toulon, toutes datées du 1er juin, annoncent que l'armée française a subi un nouvel échec sous les murs de Rome. Suivant leur version, le général Oudinot, après avoir reçu l'ordre du gouvernement français d'attaquer Rome et de s'en emparer *coûte que coûte*, a rompu le premier l'armistice conclu entre lui et le gouvernement romain. Voulant surprendre la ville pendant la nuit, et au moment où les Romains se félicitaient d'avoir enfin terminé honorablement cette triste affaire au moyen d'un traité signé par le Triumvirat et M. de Lesseps, il a fait construire le soir du 31 mai des retranchements et des batteries à Villa Pamfila. Mais la vigilance des Romains a déjoué son projet. La troupe romaine, faisant une sortie, a valeureusement repoussé nos soldats jusqu'à Rome.

Cette sortie a eu en outre pour résultat la prise de 250 de nos soldats, et l'anéantissement complet des ouvrages d'agression. Nous avons eu plus d'une centaine des nôtres tués ou blessés.

Suivant une autre version, le gouvernement a dû recevoir hier au soir un rapport du général Oudinot, qui annonce que la troupe française, après avoir établi des batteries et des retranchements, a commencé l'attaque dans la soirée du 31 mai, et après une très vive canonade, on a pu le lendemain ouvrir une brèche dans un mur de la ville, du côté de Villa Panfila. Enfin, par cette ouverture, les Français sont entrés à Rome, et, au moment où la dépêche était finie, ils occupaient déjà un certain espace dans Rome.

Ce rapport dit que les Romains se battent avec une bravoure extraordinaire, et que les Français sont obligés de prendre chaque barricade comme une forteresse.

Sans nous attacher à l'une on à l'autre de ces versions, nous pouvons cependant nous étonner de ce qu'un rapport daté de Rome le 2 juin ait pu arriver à Paris le 7 juin, pendant que le parcours de Civita-Vecchia à Marseille se fait ordinairement en trois jours seulement. D'un autre côté nous demanderons aussi pourquoi ce rapport est si court et si énigmatique? Certaines personnes pensent à tort ou à raison que ce rapport est sorti tout simplement des bureaux du ministère.

DERNIÈRES NOUVELLES.

Les opérations militaires des alliés royalistes ont commencé sur toute la ligne le 5 mai. Les troupes prussiennes qui étaient concentrées près de Kreuznach ont passé ce jour la frontière du Palatinat et par conséquent celle de la Bavière. Elles vont d'abord occuper la forteresse de Landau, et opèreront en même temps dans la Hesse rhénane, tandis que du côté d'Heidelberg et de Manheim les opérations contre les troupes révolutionnaires sont abandonnées aux troupes de la Hesse, de Nassau et de Mecklembourg. Les Hessois ont déjà pris Weinheim après une canonnade qui a duré une heure. Le contingent autrichien se concentrait dernièrement à Landau et le contingent bavarois à Memmingen. On ne peut savoir au juste les forces que les révolutionnaires de Carlsruhe et de Kaiserslautern opposeront à la coalition royaliste. On évalue les différents corps des volontaires du palatinat à 50,000 hommes et on loue beaucoup le zèle du général Sznajdé qui les organise avant de les mener au combat. Les forces révolutionnaires des Badois ne paraissent pas dépasser 30,000 hommes. La possession de Rastadt est pour les révolutionnaires une circonstance très-favorable.

Une lettre d'Altona du 4 juin parle de troubles graves qui auraient éclaté à Copenhague par suite du refus du roi de sanctionner la nouvelle constitution adoptée par les Chambres.

D'après la *Gazette de Carlsruhe* du 6 juin le roi de Wurtemberg ne reconnait pas l'Assemblée nationale qui veut siéger à Stuttgart; il aurait même dissous la diète de son pays, traduit devant les tribunaux militaires les orateurs et chefs qui surgissent dans l'armée et enfin fait arrêter plusieurs membres de l'extrême gauche.

Le gouvernement a reçu la nouvelle que la ville d'Ancône se défendait avec courage contre les attaques des Autrichiens, et que le 3 juin rien ne présageait la reddition ou la capitulation de cette ville.

S'il faut en croire une correspondance de Stuttgard du 5 courant la révolution allemande aurait fait un immense progrès. Il paraît que plusieurs régiments wurtembergeois se sont prononcés pour la constitution de l'empire et pour les mouvements de la République de Bade et du Palatinat. Ils ont envoyé des délégués chez leurs officiers en leur demandant de prêter serment à la constitution et de déclarer qu'ils la soutiendront contre toutes les attaque[…]s des princes et des rois coalisés en faisant l'union ave[…]e Bade et le Palatinat. On ne connaît pas la réponse [...] les officiers et les journaux allemands ne parlent mê[…]me pas de cette démarche des soldats.

On lit dans le *Courrier du Bas-Rhin* :

« Puisque notre gouvernement ne s'en émeut p[…]s, nous devons continuer à rendre le public attentif au[…]x mouvements de troupes qui se font sur notre frontière.

» Nous avons déjà parlé de l'armée formidable qui marche en trois corps sur Francfort et qui se compose de Prussiens, Hanovriens, Saxons, Meklembourgeois. Aujourd'hui nous ajouterons qu'un corps d'observation prussien s'organise entre Creuznach et Trèves, sur les confins de la Lorraine. Il se compose de 26 bataillons d'infanterie, 16 escadrons de cavalerie et 5 batteries d'artillerie.

» On annonce en outre qu'une armée fédérale va se former aux environs de Mayence. Les troupes bavaroises du camp de Donauwœrth ont reçu l'ordre de partir pour cette destination, et on mande de plus de Prague et de Vienne que l'Autriche aussi a donné des ordres pour envoyer son contingent qui se prélèvera sur les garnisons de ces deux villes.

« L'arrière-garde de Radetzki est en route; elle se trouve dans le Vorarlberg et est attendue d'un instant à l'autre à Inspruck.

» Donc, toutes les troupes de l'armée allemande confédérée se dirigent sur le Rhin. Pendant ce temps les Russes entrent en Hongrie et occupent le duché de Posen.

» Tout cela mérite grande considération, et nous ne comprenons rien, nous l'avouons, à l'incurie de ceux qui nous gouvernent. »

Nous apprenons que la démocratie allemande à Paris est l'objet de toute sorte de persécutions de la part du gouvernement. Il n'est pas de jour où l'on n'opère, dans le sein de l'émigration allemande, des arrestations arbitraires.

Abstraction faite du principe républicain, que l'on déteste, on oublie donc que nous avons des populations allemandes républicaines elles aussi? croit-on les récompenser de leur ardent patriotisme, ces populations qui nous fournissent entr'autres nos meilleurs artilleurs, en persécutant leurs anciens frères de par la langue et la nationalité? Quoi! on a le bonheur d'avoir de ce côté du Rhin des hommes français de cœur et d'adoption, et allemands d'origine, et de l'autre côté des Allemands à qui la France est sympathique, et on fait tout son possible pour détruire le lien qui unit la France à l'Allemagne! C'est anti national, c'est stupide.

Nous croyons devoir mettre en garde le public contre un misérable pamphlet intitulé : *la Vérité sur l'Italie*, qu'un M. Marchal, se disant *témoin oculaire, arrivant de Rome*, fait vendre dans Paris au prix de 15 centimes. Ce libelle, inspiré probablement par la rue de Poitiers, et écrit dans un style que ne désavoueraient guères les rédacteurs de l'*Univers* et de l'*Assemblée nationale* ne contient pas un mot qui ne soit une insulte à l'Italie ou un mensonge effronté et sert, par cela même, admirablement le système de lâche calomnie organisé par le parti réactionnaire contre la démocratie en général et contre les démocrates italiens en particulier. Ce serait faire trop d'honneur à M. Marchal, que d'analyser, que de réfuter en détail cet ignoble factum. Aussi, nous nous contenterons de l'avoir signalé au juste mépris, nous ne dirons pas des patriotes, mais des honnêtes gens de tous les partis.

J. RICCIARDI.
rue de la Concorde, nº 23.

Paris, le 8 juin 1849.

Une somme de 40 fr. a été déposée entre nos mains par un étranger, pour être employée au profit de la jeune émigration polonaise que les dernières dispositions humanitaires du gouvernement républicain ont privée de tout secours. Nous regrettons de ne pouvoir citer le nom de cette personne bienfaisante dont le vaste savoir n'a pas desseché le cœur. La somme offerte a été remise au comité, élu par les émigrés eux-mêmes et chargé de recueillir les offrandes.

Nous serons toujours prêts à enregistrer toutes les marques de sympathie pour une noble infortune; sympathie d'autant plus précieuse qu'elle devient de plus en plus rare. Nous justifierons en même temps de l'emploi que nous aurons fait de chaque offrande.

---

de tout temps les Bourbons contre toute institution libérale; de l'autre, le confesseur et l'ancien gouverneur de Ferdinand veillaient activement autour de lui, afin qu'il ne pût s'écarter en rien des vieux errements de sa race. Le projet de Filangieri avorta donc, et Intonti, passant subitement des plus belles espérances a l'exil, était remplacé à la police par le trop fameux Del Carretto.

Ce cruel mécompte ne rebuta pas, toutefois, le général Filangieri, qui. à force d'intrigues, admirablement servies par ses manières séduisantes et son esprit essentiellement courtisanesque, finit, non seulement par gagner les bonnes grâces de Ferdinand II, mais à obtenir la direction de l'artillerie et du génie. A ce propos, nous devons convenir que Filangieri, bien qu'étranger à hautes branches de l'art militaire, guidé uniquement par son talent naturel, par remplir si bien sa tâche, qu'en quelques années il fit de l'artillerie napolitaine l'une meilleurs de l'Europe.

Espérons que ces forces précieuses, qui jusqu'à présent n'ont servi que contre la liberté du pays, serviront un jour la grande cause de l'indépendance italienne! Le général Filangieri, répétons-le, est un homme de guerre les plus distingués, et il n'aurait pas manqué de rendre de grands services lors de la guerre combattue l'année dernière contre l'Autriche, si ses tristes antécédents avaient permis au pays d'avoir confiance en lui; mais, tantôt libéral, tantôt réactionnaire, selon les temps et les événements, et ambitieux par dessus tout, Filangieri servit toujours d'instrument dans les mains du plus fort.

Le 26 janvier 1848, voyant que le vent soufflait à la constitution, il se distingua parmi ceux qui représentèrent au roi la nécessité de céder à l'opinion publique, et saisissant peut-être avec joie l'occasion de se venger sur del Carretto de la mystification essuyée en 1831, il se chargea avec empressement de le sommer au nom du roi de partir immédiatement pour l'exil. La Constitution proclamée, Filangieri, qui en avait conseillé l'octroi, n'en fut pas moins repoussé par les libéraux à qui sa conduite antérieure ne pouvait guère inspirer de confiance.

Ajoutez à cela qu'un corps d'armée ayant été envoyé en Lombardie, ce ne fut pas lui, mais le général Guillaume Pépé qui en eut le commandement. Ce nouveau déboire le décida à se jeter tout à fait du côté de la cour, et, depuis lors, il fut l'âme damnée de Ferdinand II. Cependant ce ne fut qu'après la fatale journée du 15 mai et la malheureuse issue de l'insurrection des Calabres, que le roi n'eut recours à lui, c'est-à-dire alors que, vainqueur du parti libéral dans le royaume de Naples, il pût tourner ses forces contre la révolution sicilienne.

On sait de quelle manière Filangieri, placé à la tête de l'expédition de Messine, subjugua cette infortunée ville. Aussi nous ne rappellerons cette triple page de sa vie que pour lui reprocher surtout et d'avoir commencé l'attaque sans avertissement préalable au corps consulaire, et d'avoir continué à bombarder la ville malgré la cessation de toute résistance.

Tout en déplorant cependant le sort de Messine, et en maudissant les auteurs de sa ruine, nous ne pouvons faire moins de convenir que, sous le rapport de l'art militaire, ce fut un brillant fait d'armes pour Filangieri et pour son armée, car six mille hommes seulement vinrent à bout en quatre jours d'une ville hérissée de canons et défendue par une nombreuse garnison et une population enthousiaste. En 1839, le général Filangieri devait compléter sa triste œuvre de l'asservissement de la Sicile. Que ce soit là le dernier acte d'une vie qui aurait pu être glorieuse si elle avait été employée au service de la liberté et de l'indépendance nationale, au lieu de se dévouer au plus lâche, au plus méprisable des despotes couronnés de l'Europe!

J. RICCIARDI.

THÉATRES.

THÉATRE ITALIEN. — Bénéfice de Mlle Georges.

Par le soleil africain qui darde, il faut vraiment avoir beaucoup de courage pour s'enfermer toute une soirée dans un théatre, surtout quand on n'y est pas forcé. Un bénéfice, après tout, quels que soient le choix des pièces et le talent des artistes dramatiques qui prêtent leur concours à une bonne œuvre, n'est point une première représentation Nous avouons donc franchement avoir eu peur d'étouffer de chaleur en assistant au bénefice de Mlle Georges, et, bien que ce compte-rendu eût été de notre ressort, nous avons bravement préféré l'ombrage de la campagne au lustre des *Italiens*. Nous en demandons bien pardon à Racine, à Clytemnestre et à Éryphile.

Or, n'ayant pas assitsé à ce bénéfice, nous n'aurions pas à en tenir compte à nos lecteurs si un incident diversement interprété par nos confrères de la presse ne nous mettait pour ainsi dire forcément la plume à la main. Il ne s'agirait de rien moins que d'un acte impitoyable de jalousie de la part de Mlle Rachel. Le *critique des critiques* en a été tout scandalisé, et son confrère de la *Patrie*, entrant en fait de comparaisons dans tout un système mathématico astronomique, a cru devoir exhaler la même indignation; il s'en est même pris à quelqu'un qui n'en pouvait mais, car enfin M. Seveste ne dirige pas les *Italiens*.

Certes, nous savons que personne ne naît sans défauts, et Mlle Rachel est à cet égard soumise à la règle commune; rien n'est plus capricieux, entre autres, que la femme et l'artiste, et Mlle Rachel est, ce nous semble, femme et artiste. Nous voulons bien accorder qu'elle ait eu un mouvement d'humeur, mais Eryphile, dans l'éclat de sa jeune gloire, jalouse de Clytemnestre à son déclin, pour ne pas dire plus! Nous connaissons la valeur artistique de Mlle Georges; nous nous rappelons l'avoir vue, cette élève de la nature, ainsi que la bonne Mlle Duchénois, employer ses éclats de voix les plus vibrants et ses gestes les plus expressifs en face de Talma; mais nous ne craignons pas d'affirmer qu'à cette époque même une Rachel aurait pu, sans jalousie, entrer en scène avec les deux autres tragédiennes.

Quand on demanda à Napoléon pourquoi il n'avait pas pris l'épée de Frédéric II à Potzdam : N'ai-je pas la mienne? répondit le vainqueur de Iéna. Ceci explique notre pensée dans la question de jalousie soulevée ici. Que si maintenant Lesbie a un peu boudé, il faut l'attribuer à un caprice et non à la plus basse des passions. Allons, adorable capricieuse, si vous n'étiez pas réellement indisposée, vous avez eu tort, avouez-le, tort beaucoup plus encore envers vous-même qu'envers votre public généralement régence et réactionnaire, et Mme Viardot a eu trois fois raison de combler si gracieusement la lacune en substituant son Euterpe à votre Melpomène.

Mais puisqu'à propos de l'art dramatique nous venons, selon notre habitude, de toucher à quelques coryphées et au public de la réaction, nous croyons devoir passer du négatif à l'affirmatif dans le domaine de l'art.

Le Théâtre de la République, alors qu'il s'appelait encore le Théâtre-Français, avait osé représenter une pièce assez révolutionnaire pour l'époque, malgré les concessions que l'auteur avait cru devoir faire à son public; nous voulons parler des *Aristocraties*. Depuis, le monde politique et social a marché, il faut donc que le monde de l'art se mette au même pas. Or, le contraire a lieu.

La première scène française qui, en 1847, acceptait les *Aristocraties*, recule aujourd'hui d'effroi devant une pièce intitulée le *Socialisme*. C'est là, nous l'accordons, un titre à faire pâmer d'horreur les petites maîtresses du noble faubourg et les lions éreintés du boulevard de Gand; mais heureusement les petites maîtresses et les lions ne constituent pas encore en totalité le public de France et de Navarre, ni même, pour être juste, celui du Théâtre de la République.

Si, pour être refusé, l'œuvre en question n'a d'autres défauts que son titre et l'idée mère qui l'a inspirée, nous avons le droit de blâmer la direction de ce refus. C'est ce que du reste nous ne tarderons pas à savoir puisque le journal la *République* annonce aujourd'hui qu'elle va publier la pièce.

JEAN JULVÉCOURT.

SPECTACLES DU 9 JUIN 1849.

THÉATRE DE LA NATION. —
THÉATRE-FRANÇAIS. — On ne saurait penser à tout.
OPÉRA-COMIQUE. — Les Monténégrins. — Le Panier fleuri
SECOND THÉATRE-FRANÇAIS. —
THÉATRE HISTORIQUE. —
VAUDEVILLE. — Les Prétendants, la Conspiration de Mallet
VARIÉTÉS. —
GYMNASE. — Un Duel chez Ninon, La Montagne qui accouche, Brutus, Chalamel.
THÉATRE MONTANSIER — Exercices icariens et aériens, la Grosse caisse ou les Elections dans un trou, la Belle Cauchoise, My dear Jenny, Un Cheveu.
PORTE SAINT-MARTIN. — Incessamment pour l'ouverture : la Biche au bois.
GAITÉ. —
FOLIES-DRAMATIQUES. —
DÉLASSEMENTS-COMIQUES. — Les Faubourgs de Paris.

Correspondance particulière de la TRIBUNE DES PEUPLES.

Civita-Vecchia, 31 mai.

Décidément, l'intervention française nous aura fait plus de mal que celle des Autrichiens ou du roi de Naples : car sans elle nous aurions empêché la chute de Bologne et détruit complétement l'armée de Ferdinand II. Que tout le sang répandu inutilement à Bologne, à Ancône et à Velletri retombe sur la tête du gouvernement soi-disant républicain qui a tourné ses armes contre Rome.

Environ 20,000 des nôtres étaient sortis de Rome, ainsi que je vous l'ai dit dans ma dernière lettre, sous les ordres de Garibaldi et Rosselli. Tout faisait présager les plus heureux succès. La ville d'Ancône soutenait le 25 une attaque de quatorze heures, et les assaillants se retiraient vers Fuligno pour se joindre à un corps de huit à dix mille hommes sans se douter que Rosselli marchait à leur rencontre, tandis que Zambeccari allait faire une sortie contre eux pour les prendre par derrière. La nouvelle attitude prise par les Français fera échouer cette combinaison en rappelant Roselli à Rome en toute hâte, en même temps que Garibaldi sera forcé de suspendre sa marche triomphale sur Naples pour revenir défendre la capitale. Les Français empêchent toutes les communications et cernent la ville toujours de plus près. Les forces dont peut disposer le général Oudinot dépassent le chiffre de 20,000 hommes

Les Français ont en outre trois batteries de campagne et une de siége ; l'esprit des troupes est tout à fait en notre faveur, et leur mécontentement vis-à-vis de leur chef est d'autant plus grand que la fièvre fait parmi elles de grands ravages. Rome renferme de 10 à 15,000 hommes de troupes régulières, outre une masse énorme d'hommes du Peuple armés. La journée du 30 avril peut se renouveler d'un moment à l'autre ; elle sera encore plus sanglante si l'ordre de rétrograder envoyé à Roselli et à Garibaldi arrive à temps. Les officiers de santé qui se trouvent ici ont reçu l'ordre de rejoindre immédiatement le camp. On espère que la loyauté française ne permettra pas au général Oudinot d'attaquer Rome sans sommation préalable ; mais le courrier de Rome n'arrivant pas, nous sommes dans une grande anxiété. Demain j'espère vous donner de nouvelles ultérieures.

1er juin.

Une voiture arrive de Rome à l'instant. A son départ les français n'avaient pas encore attaqué la ville mais tout était prêt pour l'attaque et on n'attendait plus que les dernières instructions de Paris. Un vapeur est arrivé de France dans la nuit et l'on assure qu'il apporte les intentions définitives du gouvernement. Garibaldi a pu rentrer dans Rome, ce qui nous rend plus tranquilles. On assure que le roi Bombardeur encouragé par l'arrivée de 5,000 espagnols débarqués à Gaëte et bénis par Pie IX se dispose à une nouvelle irruption sur notre territoire.

Trois heures après midi. — Il nous arrive à l'instant même la nouvelle d'un arrangement entre le triumvirat et M. de Lesseps. En voici le texte :

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

« Article premier. L'appui de la France est assuré aux populations des Etats romains.

» Elles considèrent l'armée française comme une armée qui vient concourir à la défense de leur territoire.

» Art. 2. D'accord avec le gouvernement romain, et sans s'immiscer en rien dans l'administration du pays, l'armée française prendra les cantonnements extérieurs convenables tant pour la défense du pays que pour la salubrité des troupes.

» Les communications sont libres.

» Art. 3. La République française garantit contre toute invasion étrangère les territoires occupés par ses troupes.

» Art. 4. Il est entendu que le présent arrangement devra être soumis à la ratification de la République française.

» Art. 5. En aucun cas les effets du présent arrangement ne pourront cesser que quinze jours après la communication officielle de la non ratification.

» Fait à Rome et au quartier-général de l'armée française, le 31 mai 1849, à huit heures du soir.

» CH. ANMELLINI, A. SAFFI, G. MAZINI.

» *Le ministre plénipotentiaire de la République française,*

» FERDINAND DE LESSEPS. »

Telle était la convention proposée entre le gouvernement français et la République romaine, mais le général Oudinot ne veut pas en entendre parler et il y a désaccord complet entre lui et M. de Lesseps.

3 heures et demie.

J'ai la nouvelle positive que toute négociation est rompue. Le vapeur arrivé dans la nuit a apporté l'ordre de rappel de M. de Lesseps et celui d'attaquer Rome. O infâmie ! et l'art. 5 de la Constitution française ? Et l'ordre du jour de l'Assemblée nationale constituante du 7 mai 1849 ? L'Assemblée législative voudrait-elle suivre une autre ligne de politique ? Dans tous les cas la ville de Rome est fermement décidée à s'ensevelir sous ses ruines et à sauver l'honneur de l'italie.

Du Rhin, 7 juin 1849.

Monsieur,

Dans ma dernière lettre je vous ai promis de vous tenir au courant de ce qui se passe chez nous, ayant par mes voyages plus que tout autre l'occasion de vous adresser des nouvelles exactes et des communications locales. Si j'ai tant tardé jusqu'ici à tenir ma promesse, c'est uniquement parce qu'il est trop difficile de donner à nos événements un caractère général, attendu qu'il y a, sinon anarchie, du moins désunion : 1° parmi les différents princes, et 2° parmi les révolutionnaires eux-mêmes. Je m'explique. Ma dernière correspondance vous disait que la Constitution allemande de Francfort avait été acceptée par le royaume de Wurtemberg, le grand-duché de Bade et plusieurs autres petites principautés ; mais que la Prusse, la Saxe, le Hanôvre ne voulaient pas s'y soumettre ; et vous savez qu'après avoir rappelé leurs députés de Francfort, ces trois Etats viennent d'octroyer, sous le patronage de la Prusse, une nouvelle Constitution. Ainsi, d'un côté, il y a l'Autriche et la Bavière en dehors de toute question ; d'un autre côté, il y a les gouvernements qui ont souscrit la Constitution de Francfort, et 3° les gouvernements qui viennent d'octroyer la nouvelle Constitution, et voilà ce qui constitue l'anarchie parmi les princes.

Vous connaissez le soulèvement du grand-duché de Bade et du Palatinat ; mais ce qui se passe dans ces deux pays nous conduit à ma seconde proposition, c'est-à-dire qu'il y a désunion parmi les révolutionnaires. « La monarchie constitutionnelle est dans la forme une République ; la tête, le roi, est un mannequin, un homme de paille, seulement destiné à mettre frein aux anarchistes et aux démagogues, » disent les éternels trembleurs de la bourgeoisie, ces cœurs lâches dont la raison conseille la République, mais dont la peur les fait se rattacher au *statu-quo*. Les pauvres insensés ne réfléchissent pas que nulle tour ne se soutient dans l'air sans de solides fondations. Ces pauvres fous ne réfléchissent pas qu'il ne peut exister un roi sans noblesse, sans favoris, sans corruption ; que jamais trône n'a été basé sur le rocher du peuple, mais toujours sur le bâtiment artificiel des classes privilégiées. Nous avons vu les hommes qui croient encore au constitutionnalisme faire malheur de notre sainte cause à Vienne, à Berlin, à Dresde, à Elberfeld, à Iserlohn, et je crains beaucoup que cela n'arrive encore en Bade et dans le Palatinat, quoique l'armée et les corps francs (60,000 hommes) ne portent dans leur cœur qu'un seul vœu : la proclamation d'une République, non d'une République bourgeoise, mais démocratique et sociale. Mais ne nous flattons pas nous-mêmes ; les gouvernements de la Constitution octroyée ont rassemblé une armée de 100,000 hommes sur toute la frontière du Palatinat et dans les environs de Francfort, et vous pensez bien que la réaction réunie à ces faibles esprits qui tremblent, en entendant prononcer les mots de démocratie sociale, entraveront encore une fois la marche de la Révolution, si la providence de Dieu ne nous envoie un sauveur. La cause que nous défendons, que la France le sache, est la sienne ; si nous succombons, rien n'empêchera la Russie de continuer sa marche, de s'installer sur le Rhin, et d'imposer à la France sa volonté toute puissante.

La diète de Francfort a transféré le siége de ses séances à Stuttgart, dans le royaume de Wurtemberg ; cela vous est connu ; mais un fait significatif vient d'être résolu dans le conseil des ministres à Munich. Le ministère bavarois proteste contre toute intervention de la part de la Prusse dans le Palatinat. Il est certain que si la Bavière ne croyait qu'à un mouvement en faveur de la Constitution, elle se déciderait à se mettre à la tête du soulèvement et pourrait détruire l'influence de la Prusse. Telle est la situation de notre pauvre Allemagne ; anarchie en haut et en bas, position tellement tendue, qu'il faut qu'elle éclate d'une façon ou d'une autre. La question de l'union allemande est embrouillée plus que jamais, et il y a longtemps que la démocratie républicaine (car c'est elle seule qui résoudra ce problème) l'aurait constituée, si la Russie ne mettait pas ses mines d'or à la disposition de tout prince décidé à marcher contre les idées révolutionnaires.

A l'exception d'un petit combat à Heppenheim le 30 et 31 du mois passé, il n'est encore arrivé rien d'important, sinon que le grand-duc de Bade, le grand-duc de Hesse et le roi de Wurtemberg sont, du moins pour le moment, à soustraire de la liste de nos 34 despotes.

Chaque jour peut nous apporter des nouvelles plus importantes. Si tôt que j'en aurai reçu, je vous écrirai tout de suite.

PRÉFECTURE DE POLICE.
Conseil de salubrité.

Depuis la brusque apparition de chaleurs inaccoutumées l'épidémie cholérique, qui était sensiblement décroissante, a repris une nouvelle intensité. La recrudescence, toutefois, n'a pas la gravité qu'on lui a attribuée dans le public.

En raison de la chaleur régnante, il est des précautions hygiéniques déjà recommandées qui doivent être rigoureusement suivies.

Il ne peut être trop répété que, dans la très grand majorité des cas, le choléra est précédé d'un dérangement d'entrailles qu'il serait imprudent de négliger, et pour lequel il faut réclamer immédiatement les conseils d'un médecin.

Dans tous les temps, mais surtout en temps d'épidémie, on doit vivre avec sobriété, éviter les excès de tous genres. Durant les grandes chaleurs, on est trop généralement porté à faire abus des boissons froides et rafraîchissantes. Il ne faut en user que modérément et avec précaution, ainsi que des liqueurs excitantes ou alcooliques.

Dans quelques arrondissements, l'épidémie a pris assez d'intensité pour que l'administration ait cru devoir mettre en activité les bureaux de secours qui n'avaient pas encore fonctionné, bien qu'organisés à l'avance. Cette mesure, toute de précaution, aura pour résultat d'offrir immédiatement à la population les secours médicaux dont elle peut avoir besoin.

Paris, le 6 juin 1849.

Vu et approuvé : *Le préfet de police.*
REBILLOT.

TRIBUNE DES PEUPLES.

FRANCE.

ACTES OFFICIELS.

Le *Moniteur* contient dans sa partie officielle diverses nominations dans la magistrature, et plusieurs jugements rendus par les tribunaux à la requête de l'administration des domaines.

EXTÉRIEUR.

ETATS GERMANIQUES.

Bade. — MANHEIM, *4 juin.* — Charles Heintzen a l'intention de prendre militairement part au mouvement et de former une légion suisse-allemande. Elle ne comptera que des soldats animés des sentiments démocratiques les plus décidés et se composera de trois armes. La cavalerie sera formée par un petit corps de Hongrois venant d'Italie.

(*Gazette du soir.*)

Francfort, 5 *juin.* — Une déclaration signée par Gagern, Dahlmann, Francke, Soiron, ainsi que par d'autres députés du parti constitutionnel de l'Assemblée et publiée par le *Journal de Francfort* a pour but de convoquer à une réunion politique les hommes de l'opinion constitutionnelle et d'examiner s'il ne serait pas possible de trouver entre la constitution votée par l'assemblée et celle proposée par le roi de Prusse un moyen terme pour rapprocher les fractions dissidentes de l'Assemblée.

Bourse de Francfort du 5 juin. — Autriche, actions de banque 1070 P. Oblig. 5 0/0 72 A. Id. 4 0/0 57 1/4 P. Id. 3 0/0 42 1/4 P. 2 1/2 0/0 38 1/4 A. Francfort, emprunt de 1839, 3 1/2 0/0 92 3/4 A. Id. de 1846 3 1/2 0/0 89 3/4 A. Hollande, intégrales 2 1/ 0/0 49 1/2 A. Pologne, obligat. de 300 fl. 97 1/2 A. Id. de 500 fl. 72 A.

Les valeurs autrichiennes ont baissé, les autres valeurs se soutiennent assez bien.

PRUSSE.

Bourse de Berlin, 5 *juin.* — Empr. volont. 5 0/0, 101 1/4 A. — Oblig. 3 1/2 0/0, 78 3/8 P. ; oblig. de la soc. du comm. marit., 100 A.

Russes (Rothschild), 103 1/4 A.

Pologne. — Oblig. de 300 fl., 71 A.

Le cours des valeurs n'a presque pas changé : les opérations ont été presque nulles.

BERLIN, 4 juin. — Le grand-duc de Bade a sollicité l'intervention prussienne contre les révolutionnaires badois. Le cabinet de Berlin lui a répondu qu'il accorderait le secours demandé aussitôt qu'il s'adresserait immédiatement au roi de Prusse, au lieu de s'adresser au vicaire comme il l'a fait.

Les troupes prussiennes, envoyées dans la province rhénane, y sont on ne peut plus mal accueillies.

A Bonn et à Coblence surtout, les officiers sont insultés et provoqués en plein jour sur la voie publique.

Les députés prussiens, qui siégeaient à Francfort, reçoivent des passeports forcés, qui leur enjoignent de retourner dans leurs domiciles respectifs. On veut, par ce moyen, les empêcher de se rendre à Stutgart.

POLOGNE.

VARSOVIE, 2 *juin.* — On ne s'explique pas pourquoi les deux commandants russes que le général Bem avait battus en Valachie, ont été récompensés par l'empereur. Le général Engelhart a été décoré d'une croix après sa défaite de Karlstadt, et le colonel Skariatin a été nommé général pour avoir été battu à Hermanstadt. Malgré ces faveurs, ces deux officiers ont perdu leur commandement. Le dernier a reçu l'ordre de se rendre à Varsovie.

— Le général-sénateur Malachowski est décédé. Du temps du duché de Varsovie, il avait formé un régiment de cuirassiers à ses frais. Il laisse après lui le souvenir d'un homme d'un bien, constamment fidèle à la cause de sa patrie. Un de ses fils a été tué en 1831, près de Kasimir à la tête des troupes qu'il commandait.

— On mande de Cracovie, le 29 mai : « Les Russes s'emparent peu à peu de l'administration de la ville. Le poste des pompes contre l'incendie est abandonné aux hussards russes ; le détachement hongrois qui le gardait a reçu subitement l'ordre de partir, à ce qu'on dit, pour l'Allemagne. Le château recevra aussi une garnison mixte, moitié autrichienne, moitié russe. Les Russes nous ont apporté le choléra ; quarante individus en sont déjà atteints dans l'hôpital. On attend aujourd'hui le prince Paskiewicz, et on prépare pour l'autocrate des appartements dans le palais archiépiscopal. Aujourd'hui encore un régiment d'infanterie russe est entré dans notre ville. (*Feuilles constitutionnelles,*)

HONGRIE.

La *Gazette de Cologne* annonce que les Russes, au nombre de 10,000, sont entrés à Freistadl sur la Waag. Le changement du général en chef a fait sur l'armée une impression défavorable ; une bataille perdue ne l'aurait pas autant découragée que la nomination subite du général Haynau, ce général a choisi pour chef de son état-major le général Zeisberg qui est Prussien et fils d'un cordonnier qui vit encore en Silésie ; il est brave, mais il a eu beaucoup de malheur dans la campagne hongroise. Un grand courage qui va jusqu'à la témérité est la qualité principale du général Haynau. On ne lui connaît pas de grands talents militaires.

Le bruit d'une défaite du ban Jellachich et de la marche des Hongrois vers la Styrie se maintenait toujours à Vienne.

Le *Honved* journal qui paraît à Klausenbourg en Transylvanie annonce la prochaine arrivée à Hermansdadt d'Ibrahim-Bey, commandant des troupes turques et proche parent du sultan. Il y arriverait pour cause de santé, et le commandant a reçu l'ordre de le recevoir avec tous les honneurs dus à son rang.

On a publié et répandu à Pesth un avis officiel qui annonce la prise d'un général croate haut placé qui sera envoyé à Pesth. Les habitants sont invités à comprimer leurs sentiments envers lui et à témoigner en cette occasion de nouvelles preuves de l'humanité et de la magnanimité hongroises. Les journaux de Vienne disent qu'il ne s'agit pas du ban lui-même, mais de son frère, pris à Bude.

Une discorde flagrante règne dans l'armée autrichienne du midi. Stratimirovic, le seul homme qui ait de l'influence sur les Austro-Serbes, nommé leur commandant, n'a pu encore entrer en fonctions, car les officiers autrichiens se refusent à servir sous ses ordres, disant que c'est un simple partisan, et qu'il n'a pas le rang de général dans l'armée autrichienne. Stratimirovic refuse, de son côté, de s'enrôler dans cette armée, disant qu'il ne veut servir que son Peuple.

Un bulletin du ban Jellachich du 25 mai parle d'une affaire insignifiante près de Péterwardein. C'était une surprise nocturne d'un poste hongrois qui gardait une batterie près de cette ville.

Croatie. — Les *Nouvelles serbes* publient la proclamation suivante du général Bem après la prise d'Orsova, le 16 mai. Elle s'adresse aux Serbes de Banat, comme nous l'avons déjà dit en donnant hier son résumé :

« Depuis un an vous avez accumulé divers malheurs sur votre pays béni, qu'on nomme la terre promise européenne. Vous avez assassiné, pillé, vous vous êtes conduits en cannibales ; vous avez livré ce pays à votre cruauté. Le sang innocent des Hongrois, des Allemands, des Roumains, que vous avez versé, crie vengeance ! Je pourrais exercer cette vengeance et vous détruire ; vous êtes dans mon pouvoir. Mais je ne veux pas punir les populations qui ont été induites en erreur ; mon intention est au contraire de consolider leur bonheur, qu'elles n'atteindront pourtant qu'en se soumettant au gouvernement hongrois, Pleins de repentir, abandonnez la voie coupable que vous avez suivie jusqu'à présent, livrez-moi vos armes, jurez entre mes mains une entière soumission à la Constitution hongroise, et je vous pardonnerai ; mais ceux qui persisteront dans leur désobéissance seront voués à la mort. Songez que cette guerre barbare entre les fils de la même patrie enlève des victimes qui devraient être sacrifiées pour rendre cette patrie libre, pour l'affranchir d'un trône tyrannique. Nous sommes vainqueurs, mais nous voulons encore vous assurer une paix durable pour que vous jouissiez de tous les fruits de la liberté, et plus tôt vous tendrez vos mains à la concorde, plus tôt aussi vous jouirez de ces fruits.

» Du camp polonais

» Le commandant de l'armée hongroise en Transylvanie,

» Signé : BEM. »

Une autre proclamation du général Bem, du 9 mai, est adressée aux habitants de la forteresse de Temeswar. Il y parle également de la Constitution hongroise, qui leur assure la liberté et l'égalité, et il les engage à rompre les charmes dans lesquelles les impéraux les retiennent.

AUTRICHE.

VIENNE, 2 *juin.* — Les dispositions des habitants de notre capitale, ainsi que des autres villes principales de la monarchie ne cessent pas d'être hostiles au gouvernement, et la cause en est dans l'état de siége sous le régime duquel elles se trouvent. Tous les généraux qui commandent dans les provinces ont été convoqués à Vienne pour assister à un grand conseil. Le générbl Welden y était aussi invité, mais il s'est excusé.

Le *Correspondant autrichien*, journal semi-officiel annonce comme une nouvelle très-heureuse que Prague va obtenir une garnison russe, afin que toute la garnison autrichienne puisse être envoyée contre les Hongrois. La haine des Tchehks contre les Autrichiens est si grande qu'on croit que les Russes y seront reçus avec joie.

— Des lettres de Prague annoncent que la garnison de cette ville, forte de 6,000 hommes, troupes d'élite, aurait reçu l'ordre de se diriger vers la Bavière, ou plutôt vers le Rhin, pour faire partie du camp destiné à comprimer le mouvement révolutionnaire de Bade et du Palatinat.

Une disette affreuse, attribuée à la spéculation de la finance, règne dans la Bohême et rend une catastrope imminente. Du reste le gouvernement impérial est complétement en désarroi ; les défaites successives qu'éprouvent ses troupes en combattant contre les Hongrois, lu font perdre la tête. Il attribue ces révers à ses généraux, et le voici qui vient de rappeler encore le général Welden pour le remplacer dans le commandement supérieur par le maréchal de camp Haynaù. Le quartier-général des Autrichiens vient d'être reculé à Altenbourg.

— La *Gazette allemande* parle d'un projet de Constitution pour la Moravie. La diète de ce pays se composera de 108 députés : de 36 des plua imposés, de 36 députés des villes, et de 36 députés de la population des villages. La population entière sera divisée d'après les deux nationalités, allemande et slave. Dans la première seront compris 400,000 habitants, qui choisiront 8 députés ; l'autre comprendra 1,300,0000 habitants slaves, qui enverront 28 repréaentants.

— Les journaux de Vienne réimpriment l'ordonnance du ban Jellachich, avec la signature de *dictateur*. Ils se demandent tous ce que veut dire ce titre, et de quel droit le ban peut changer arbitrairement la Constitution, qui garantit la liberté de la presse.

ITALIE.

Piémont. — TURIN, *4 juin.* — Le secrétaire d'Etat des affaires étrangères écrit à l'*Opinione*, journal de Turin, pour démentir qu'il soit venu dans cette ville un envoyé de l'Autriche, et qu'il ait été présenté aucune note par cette puissance. Malgré cette rectification, le journal l'*Opinione* n'en persiste pas moins à soutenir que le fond de ce qu'il a avancé est vrai, et qu'en supposant qu'il y ait quelque erreur dans la forme, on ne peut douter que l'Autriche n'ait émis la prétention de doubler la garnison d'Alexandrie, d'occuper Gênes et tous ses forts.

Il est à remarquer que la note envoyée à l'*Opinione* ne donne aucun démenti, ne fait pas la moindre allusion à la demande adressée par la France au cabinet piémontais, ce qui annonce qu'en réalité le gouvernement français veut prendre dans le nord de l'Italie une attitude convenable, et ne pas laisser ouvert aux Autrichiens tout le midi de la France.

GENES, 1er *juin.* — La municipalité dans sa séance d'hier a conféré le droit de cité à MM. Favre et Gasquet, le premier. consul de la République française à Gênes, l'autre commandant du vapeur de guerre *le Tonnerre*, en reconnaissance des services rendus par eux lors du déplorable bombardement du 5 avril dernier Il est notoire que M Favre, non-seulement donna asile sur le *Tonnerre* à une grande quantité de vieillards, de femmes et d'enfants, mais encore nolisa plusieurs bâtiments marchands dans le but philantropique de sauver le plus grand nombre possible de ces malheureux qui étaient accourus vers le port pour y chercher un refuge. On sait aussi que toutes sortes de soins furent prodigués dans ces journées terribles par MM. Favre et Gasquet à ceux qu'ils avaient pris sous leur protection. La délibération de la municipalité témoigne combien les Génois apprécient les services qui leur ont été rendues.

Une narration des événements de Gênes a été publiée. On l'attribue à quelque familiers de la police.

Lombardie. — MILAN, 1er *juin.* — L'archevêque de Milan a réuni à sa villégiature de Gropello un congrès de prêtres, d'évêques et de jésuites pour concerter les moyens de faire entendre aux paysans que les principes d'égalité et de liberté sont contraires à l'esprit de l'Evangile. Ce n'était pas le seul but de cette réunion ; il s'agissait en outre de déterminer les curés et les vicaires de faire des rapports sur l'état de l'opinion publique et sur les citoyens qui se montrent peu affectionnés à l'Autriche, afin que l'autorité ecclésiastique, d'accord avec l'autorité politique, puisse prendre les mesures nécessaires. Ainsi donc, le pieux archevêque qui laissa égorger le Peuple sur le seuil de son palais, de plus en plus dévoué à l'Autrichien, veut faire de tous les prêtres les auxiliaires de la police ! Quelle honte !

Vénétie. — VENISE. — On lit dans l'*Osservatore triestino :*

« Voici les nouvelles qui nous parviennent de Venise.

Pendant toute la nuit du 24 au 25, le feu dirigé sur le fort Malghera a continué afin d'empêcher de réparer les dégâts faits aux fortifications. Dans la matinée du 25, le bombardement a repris une nouvelle vigueur. Les Vénitiens répondirent d'abord à notre feu avec beaucoup de vivacité, peu à peu il s'affaiblit, et vers les onze heures il s'était considérablement ralenti.

Après que la fumée qui enveloppait le fort Malghera se fut dissipée, il fut possible de s'assurer de tout le dégât causé par le feu de nos batteries.

Le *Cavalier*, qui était sur la caserne de défense, avait été converti en cendre, de telle sorte que là le feu a entièrement cessé. Les batteries de la première circonvallation sont en partie détruites ; partie des canons sont démontés ou du moins abandonnés, puisque de là ne partent que rarement quelques coups.

Pendant que le bastion de la circonvallation intérieure et ceux du fort Campalto et Rizzardi entretiennent faiblement le feu, de notre côté la canonnade se soutient avec beaucoup d'activité.

Les Vénitiens sont parvenus à mettre en batterie quatre nouveaux canons sur le fort Rizzardi, mais leur feu est peu soutenu.

A six heures trois quarts du soir un magasin de poudres a fait explosion au fort de Malghera. Dans la nuit du 25 au 26 le bombardement contre Malghera continuait activement pour empêcher l'ennemi de réparer ses fortifications et aussi afin de protéger deux batteries envoyées à la seconde parallèle, et enfin pour pouvoir réparer les batteries qui avaient été démontées.

Dans la matinée du 26 le fort Rizzardi entama vivement le feu, mais il fut bientôt réduit au silence.

28 *mai.* — On apprend dans le camp autrichien l'abandon du fort de Malghera.

Toscane. — FLORENCE, 1er *juin.* — Le ministère de la réaction ne perd pas son temps : il licencie peu à peu toutes les gardes nationales de la Toscane, et ne néglige pas, ce qui est le point essentiel de toute réaction, la destitution des employés inférieurs ou supérieurs. Les ministères, pas plus que les administrations inférieures, ne sont épargnés ; on arrivera ainsi à composer une administration homogène, où l'on ne verra plus que des créatures de l'Autriche.

SUISSE.

La *Revue de Genève*, du 6 juin attaque avec une logique vigoureuse les soi disants *Amis de l'Ordre*, qui, vivant dans des Républiques, prônent le gouvernement absolu, et qui trouvent que les bombardements, l'incendie, le viol, le pillage, les fusillades et les taxes sur les riches, sont des mesures très légales et fort acceptables, pourvu qu'elles soient pratiquées par les défenseurs de l'autel et du trône.

Grâce à cette confusion dans les idées, *rouge* devient synonime de *juste* et *humain* ; comme *blanc* exprime par le fait, *sanguinaire* et *violent*.

Laissons parler la *Revue :*

» Les plus honnêtes des anciens Barbares, les *Burgondes*, partageaient jadis avec les colons romains et donnaient ensuite leurs terres à vil prix aux sophistes qui les avaient introduits ; ces nouveaux introducteurs de la Barbarie du Nord comptent-ils aussi sur un semblable salaire ?

» Les Autrichiens entrent à Livourne ; ils y fusillent sans forme de procès des hommes coupables d'avoir défendu leur ville ; les Autrichiens entrent à Florence, qui ne se défend même pas : ils arrêtent quatre-vingt-dix citoyens et en fusillent cinq. Pourquoi ? parce que ce sont des hommes dangereux, répond-on. Les Autrichiens entrent à Bologne par une capitulation ; le lendemain ils la violent, et, parmi les horreurs qu'ils commettent, ils fusillent treize Suisses républicains, coupables d'avoir racheté leurs anciens services en faveur du pouvoir absolu en servant une République qui s'élève au sein des mêmes tribulations qui ont signalé l'établissement de la Confédération suisse.

» Voilà des faits récents commis par des gouvernements de sang-froid, comme système, comme ligne de conduite. Est-ce là ce qu'on appelle des assassinats, oui ou non ? Avez-vous jamais maudit ces assassinats ? avez vous jamais déploré les bombardements, l'incendie et le pillage des cités les plus florissantes ?

Non, vous avez accepté pour votre parti les méfaits, et vous ne voulez pas que nous vous taxions de *barbares*. Oui, vous les sophistes, vous êtes les complices d'une barbarie nouvelle qui s'abat sur l'occident.

Vous ne voulez pas que la civilisation s'arme pour repousser cette nouvelle invasion, et vous parlez de paix à conserver, de périls de la société.

Mais votre paix où est-elle ? est-ce en Italie, en Hongrie, en Allemagne, est ce dans les rues de tant de villes que vos sophistes ont ensanglantées ?

Et ces périls si pressants de la société, où sont-ils ailleurs que dans votre imagination ?

A Genève, en Suisse, tout ce que vous aviez signalé comme de plus dangereux, règne, et quant avez vous eu plus d'ordre et de tranquillité ? Mais cet ordre et cette tranquillité ce sont vos tourments, vous êtes dans une agitation fébrile de la paix qu'on vous fait, du repos qu'on vous laisse et du mépris qu'on a de vos trames.

BERNE, 5 *juin.* — On dit que le conseil fédéral appellera sous les armes une brigade chargée de veiller au maintien de la neutralité sur nos frontièrrs. La situation actuelle de l'Allemagne, qui est en pleine révolution, aurait provoqué cette mesure. (*Helvétie.*)

— La compagnie des carabiniers suisses, commandée par M. Debrunner et qui combat les Autrichiens à Venise,

a envoyé une coupe magnifique pour le prochain tir fédéral. Dans l'adresse qui accompagne ce don patriotique, il est dit que les Suisses ont aussi organisé un *grand tir* près de Malghera, qu'ils ont devant eux environ 20,000 cibles mobiles qui s'approchent chaque jour davantage: quant aux dons, il ne sont pas en or et en argent, mais en fer et en plomb. *(Idem.)*

Plusieurs pétitions demandant la création prochaine d'une université fédérale, ont été adressées à nos conseils nationaux. Les étudiants qui ont signé ces pièces sont en assez grand nombre; il y en a 104 de Berne, 98 de Zurich, 60 de Lucerne, etc. Espérons que l'assemblée fédérale s'occupera bientôt et avec sollicitude de cette importante question. *(Idem.)*

GLARIS. — Les effets de la révolution allemande se font sentir jusque dans nos vallées. Il y a maintenant à Glaris deux envoyés badois qui cherchent à acheter des fusils et des carabines pour le parti démocratique. *(Idem.)*

Berne, 5 *juin*. — Des renseignements puisés à bonne source nous apprennent que le contingent suisse dans l'expédition de Naples contre la république, se composait de deux régiments. M. de Boni, chargé d'affaires de la république romaine près la confédération suisse, a déjà protesté contre ce genre de neutralité. Nous sommes impatients de connaître la réponse du conseil fédéral. C'est, en effet, une étrange neutralité, et c'est un triste spectacle de voir nos compatriotes combattre un peuple qui n'a jamais offensé la Suisse. Cette neutralité là nous permet d'envoyer des corps de mercenaires contre les Romains et défend aux volontaires de notre pays d'aller au secours de la Sicile.

Heureusement les Suisses ont été repoussés par les braves soldats de la République; le roi bombardeur était tellement pressé, qu'il a oublié de payer son dîner à Albano, et qu'il a établi son quartier-général à Naples. Il pleure aujourd'hui dans le sein de ce bon Pie IX, qui cherche à faire égorger son Peuple par les Autrichiens de France, de Madrid, de Vienne, et par les Suisses. C'est ainsi que le pontife veut assurer le bonheur de ses sujets.

Les Romains ont fait quelques prisonniers suisses; le conseil fédéral les réclamera-t-il au nom de la neutralité? *(Helvétie.)*

Grisons. — Nous apprenons qu'un corps d'armée autrichien de 10 à 20,000 hommes, doit être concentré dans le Voralberg. Ce corps est destiné, dit-on, pour l'Allemagne du Sud. *(Idem).*

Unterwalden. — La Constituante de ce canton ess composée de seize paysans, de quatre préposés, de trois docteurs en médecine, d'un négociant et d'un avocat. Neuf d'entre eux connaissent l'écriture, la lecture et l'arithmétique, douze savent lire l'imprimé et quatre sont obligés de se confier en leur mémoire, attendu qu'ils ne se sont jamais occupés ni de lecture, ni d'écriture. *(Idem).*

ILES BRITANNIQUES.

Angleterre. — LONDRES. — 7 *juin, midi.* Les consolidés ont ouvert à 91 5|8 91 3|4 au comptant et à 91 5|8 pour compte.

Trois heures. 91 5|8 91 3|4 au comptant et pour compte.

— On lit dans le *Morning-Post* :

« S. M. la reine a daigné commuer la peine de mort prononcée contre MM. Smith O'Brien, Magher, M. Manus et O'Donohœ, en celle de la transportation à vie. Les condamnés seront transportés dans la terre de Van Diemen. On arme en ce moment, à Portsmouth, un vaisseau qui arrivera à Kinstown, et recevra à bord 300 individus condamnés pour délits ordinaires, ainsi que les quatre condamnés politiques. L'ordre est donné de préparer cinq cabines. On pense, en conséquence, qu'un cinquième condamné politique sera embarqué. C'est probablement M. John Morton.

LONDRES, 6 *juin.* — Un débat assez long à eu lieu dans la Chambre des communes, à l'égard de la motion faite par M. Hume pour une plus grande réforme parlementaire: elle a été rejetée par une majorité de 268 voix contre 82. Lord John Russell a profité de cette occasion pour faire un contraste entre le déréglement qui existe dans plusieurs villes de l'Europe, où le suffrage universel a été proclamé, et le calme, la sécurité qui n'ont cessé de régner à Londres depuis le 23 février 1848.

BELGIQUE.

BRUXELLES, 7 *juin*. — La chambre des représentants a continué hier, sans prendre encore de décision. la discussion de l'article 1er du projet de loi qui ouvre au département de l'intérieur un crédit extraordinaire d'un million. Le projet du gouvernement subira quelques modifications, mais il ne sera pas amendé aussi radicalement que le proposait la section centrale. Au commencement du débat d'hier, M. le ministre des affaires étrangères est venu lire des avis de chambres de commerce qui portent qu'il serait difficile, sinon impossible d'obtenir, dans les circonstances actuelles, le concours des capitaux particuliers pour la fondation d'une société d'exportation. Il a déclaré en outre que le gouvernement ne croyait pas pouvoir aujourd'hui disposer de trois millions qu'il aurait à verser pour sa part dans la fondation de cette entreprise.

M. le ministre des affaires étrangères n'a pas répondu par ces explications aux justes critiques de M. Dechamps, qui disait mardi que le gouvernement ne s'est pas préoccupé avec assez d'énergie de la constitution d'une entreprise si incontestablement utile, Comment les capitaux particuliers auraient-ils confiance dans une Société que le gouvernement semble redouter de fonder? Tour à tour MM, Osy, T'Kint de Naeyer, Delehaye, de Chimay et David ont plaidé la cause de la société d'exportation.

Dans le discours remarquable qu'il a prononcé, M. T'Kint de Naeyer a reproché au gouvernement de ne savoir pas se décider à une mesure radicale, de ne savoir recourir à aucun remède d'un grand et salutaire effet. La Société d'exportation est de ces mesures : elle serait pour l'industrie, pour la navigation, pour le commerce : le progrès, la splendeur et le salut.

Tous les orateurs entendus hier ont donné une approbation entière aux bonnes dispositions que le projet de loi révèle chez le gouvernement pour l'assainissement des quartiers populeux. Tous ont vu dans le projet de loi des moyens d'aider à l'amélioration matérielle et morale des populations, tous ont jugé ces moyens incomplets; de nombreuses et justes critiques ont été adressées au projet de loi; et s'il est adopté, ce ne sera pas qu'il aura été jugé bon, mais ce sera que la chambre ne veut point par un vote hostile empêcher le gouvernement de faire quelque bien, même lorsque ce bien doit être introduit par les mesures les moins complètes. *(Emancipation.)*

— Voici ce que nous lisons dans la *Nation* au sujet des débats soulevés par le projet du gouvernement pour l'assainissement des quartiers populeux :

« Les belles doctrines de l'égoïsme gouvernemental viennent d'absorber encore deux séances de la chambre. Elles ont eu pour principal organe M. Moncheur, un orateur du cléricalisme namurois, qui refuse au gouvernement le droit de s'occuper de l'assainissement des habitations d'ouvriers, et de procurer du travail, par la grande raison que si le travail manque dans une localité, si le choléra y décime la classe ouvrière, c'est là une affaire toute particulière, que cela ne regarde que les communes où les choses arrivent, et pas du tout le gouvernement.

Certes, nous avons assez longtemps répété à la politique aux millions le péril où elle précipitait la nation, alors que sans le moindre souci de l'avenir et foulant aux pieds les terribles leçons d'un présent plein de misère et de mortalité par la faim, elle dissipait en dépenses de luxe et en dilapidations de toute espèce les ressources publiques.

Ce n'est pas la première fois que nous entendons les doctrines anti sociales et anti-humaines se développer à la Chambre des représentants. Mais certes nous ne nous attendions pas à les voir se reproduire dans les circonstances présentes.

—Par arrêté royal du 26 mai 1849, le ministre de la guerre est autorisé à prélever, sur la masse des recettes et dépenses extraordinaires et imprévues de chacun des régiments de l'armée, une somme de cent francs, dans le but d'alimenter le fonds affecté aux dépenses générales de la compagnie d'enfants de troupe.

HOLLANDE.

LA HAYE, 5 *juin*. — L'opinion publique s'est émue d'un article publié par le *Handelsblad* d'Amsterdam, qui, sous la date de samedi 2, nous est arrivé ici dimanche, 3 du mois. La feuille, connue par sa modération, y proclame, dans les termes de la plus vive indignation, la mauvaise foi et les outrageux empiètements sur nos droits les moins douteux, que nous subissons depuis plusieurs années de la part de l'Angleterre dans l'archipel indien. Assez généralement on attribue en grande partie la perturbation de nos relations avec le cabinet de St-James, à l'insuffisance de notre diplomatie, dirigée à La Haye, aujourd'hui par un légiste, hier par un aide-de-camp du Roi, toujours par un personnage dénué de toute expérience, de toute connaissance, de toute initiation diplomatique, et représentée à Londres par le comte Schimmelpenninck, dont l'incapacité et la paresse furent si tristement constatées durant les six semaines qu'il figura, il y a un an, comme président du conseil et ministre des affaires étrangères à la Haye. *(Corr. de l'Emancip.)*

ESPAGNE.

MADRID, 2 *juin*. — Le duc de Rivias est désigné pour remplacer provisoirement M. Martinez de la Rosa, ambassadeur à Gaëte, dont la santé est altérée.

La province de la Manche est infestée par des bandes de factieux qui, sous le prétexte de défendre la cause de Montemolin, parcourent le pays, commettant toutes sortes de vols, surtout dans les fermes isolées, et enlèvent les personnages dont ils espèrent tirer une bonne rançon.

Bourse de Madrid du 2 juin. — 3 0|0, 24 5|8 à terme; 5 0|0, 10 1|8 *idem;* coupons non capitalisés, 5 1|2 à terme; Valès non consolidés, 5 1|2; dette sans intérêt, 5 7|8; banque Saint-Ferdinand, 74 à terme.

MADRID, 3 *juin*. La loi sur le tarif des douanes est toujours le sujet de la polémique des journaux. La *Reforma* pense que ce projet éprouvera un échec dans les chambres. Suivant ce journal, il fallait supprimer les difficultés qui entravent l'introduction des marchandises étrangères, en établissant des tarifs raisonnables et suffisants pour protéger la production indigène, ou l'on croyait qu'il fallait soutenir le système de la prohibition, et alors il fallait le dire.

M. Mon, en voulant établir un système qui s'écarte de ces deux points, et qui a le singulier mérite de mécontenter les partisans de la liberté commerciale et ceux de la prohibition absolue, ne fait pas autre chose que se préparer une éclatante défaite.

D'un autre côté, le projet de loi sur les tarifs, en augmentant les droits sur les denrées coloniales, peut devenir un élément de désunion entre la métropole et les possessions d'outre-mer.

PORTUGAL.

LISBONNE, 25 *mai*. — La crise ministérielle est enfin terminée. Saldanha a donné sa démission, et il s'est retiré à Cintra. La question d'une union douanière avec l'Espagne excite vivement l'attention publique.

Non seulement la navigation du Douro depuis le Tage, la Guadiana et le Minho serait immédiatement dégagée, mais encore on n'aurait plus besoin de garder une frontière dont les tortuosités sont si nombreuses qu'en réalité elles ne sont connues que par les habitants limitrophes.

L'union douanière n'est pas la seule chose qui occupe les esprits. L'union politique des deux royaumes de la Péninsule est digne de l'attention de tous les hommes qui pensent.

28 mai. — La démission de Saldana est la question à l'ordre du jour, les circonstances qui l'ont accompagnées méritent d'être connues.

Le président du conseil avait proposé sa démission dans une lettre où il déclarait qu'il ne pouvait marcher avec une majorité aussi *infâme* que celle qui composait les chambres. Il céda cependant aux sollicitations qui lui furent adressées et garda le pouvoir; mais une complication nouvelle vient agraver la situation. Le maréchal avait convoqué les députés en son nom; lorsque ceux ci furent en nombre, le baron de Ouren vint annoncer avec un accent de douleur que l'illustre maréchal était souffrant et gardait le lit. Malheureusement personne n'ignorait que dans ce même moment, le premier ministre assistait à un banquet donné par l'ambassadeur d'Angleterre, en l'honneur de la reine Victoria.

RUSSIE.

Avant son départ de Saint-Pétersbourg l'empereur convoqua tous les évêques russes et les évêques polonais de la Lithuanie, Holowinski, Borowski et Zylinski. Pendant l'audience l'empereur demanda leur concours pour maintenir la tranquillité de l'empire, et en serrant la main de l'évêque Holowinski il aurait dit : « Je ne veux pas d'innovations religieuses. A l'étranger on a inventé une nouvelle religion catholique ; j'ai défendu de l'introduire dans mes Etats, car ces novateurs sont les plus grands révolutionnaires. Rien ne peut exister sans la foi. Voyez dans l'occident ce que deviennent les hommes sans foi. Depuis mon retour de Rome j'ai prédit tout cela. La foi a disparu dans l'Occident et la manière dont on y traite le pape en est la preuve. La vraie foi ne se trouve qu'en Russie et j'espère (ici l'autocrate a fait un signe de croix) que le saint esprit s'y maintiendra. J'avais dit au feu pape Grégoire XVI ce que personne ne lui aurait dit. Le pape actuel est un homme probe et il a de bonnes dispositions, mais dès le commencement il a trop cédé à l'esprit du siècle. Le roi de Naples est un bon catholique; on l'avait calomnié auprès du pape, qui est forcé maintenant de se réfugier chez lui. »

L'évêque Holowinski: « Majesté, les circonstances avaient forcé le saint Père ; il n'a pu résister. »

L'empereur : « C'est possible; mais tous ces troubles viennent de ce qu'il n'y a pas de foi. Je ne suis pas un fanatique; mais je crois fermement. Dans l'Occident, il n'y a que deux alternatives : le fanatisme ou l'athéisme. »

L'empereur, s'adressant dans ce moment aux autres évêques polonais, leur adressa ces paroles : « Vous êtes les voisins de ces hérétiques; votre exemple devrait leur servir de règle de de conduite. Si quelques obstacles s'opposaient à vous, adressez-vous, messieurs, à moi. J'emploierai toute ma puissance (ici l'empereur leva sa main serrée) pour arrêter le déluge de l'incrédulité et de la révolte, qui se répandent de plus en plus et qui s'efforcent de pénétrer dans mes Etats. L'esprit révolutionnaire prend le dessus, à l'aide de l'athéisme. Dans l'Occident, où il n'y a pas de foi, cela fera encore pis, je le jure. »

Dans ce moment, l'empereur se tourna vers le métropolitain, lui baisa la main et dit : « Jusqu'à présent, nous étions toujours bien ensemble; j'espère que nous le serons encore. » *(Gazette polonaise.)*

EGYPTE.

Extrait d'une lettre d'Alexandrie du 24 mai.

La popularité d'Abbas Pacha, vice-roi d'Egypte, décline de plus en plus chaque jour, tant parmi les Européens que parmi les indigènes. Les consuls européens ne peuvent obtenir de Son Altesse de s'occuper des affaires publiques ; il a dernièrement fait administrer la bastonnade à Rostum Bey, général de l'armée, et l'a ensuite fait exiler.

M. Murray, consul-général de l'Angleterre, vient d'avoir beaucoup de difficultés avec lui concernant la douane. Le consul français a eu également une correspondance très désagréable avec le gouvernement à l'égard du service de quelques officiers français envers lesquels on ne voulait pas remplir les conditions stipulées.

Abbas Pacha poursuit maintenant pour son armée le système adopté à Constantinople; les troupes doivent être enrôlées pour cinq ans seulement. On licencie sans pension un nombre considérable de vieux soldats, que l'on voit mendier dans les rues après 20 et 30 ans de service. Si leurs vêtements ne sont pas bien usés, on en retient le prix sur leurs gages, qui sont arriérés de vingt mois dans quelques régiments, L'armée doit dorénavant porter la mise turque, qui est moitié européenne moitié orientale. On vient de commander 40,000 équipements de ce genre en France.

CALIFORNIE.

Il existait tant de désordre à San-Francisco parmi les chercheurs d'or, que le peuple a résolu d'appeler une assemblée pour faire des lois nécessaires à la conservation de l'ordre, et à la protection du commerce. Cette assemblée doit être composée de quinze membres ; on doit choisir trois juges par le suffrage universel. Il y avait une mutinerie à bord du vaisseau de guerre l'*Ohio*. appartenant aux Etats-Unis, causée par le désir qu'avaient les hommes de gagner les régions aurifères. On en a pendu et enchaîné un grand nombre.

Nous avons publié dans notre numéro du 2 courant, une lettre du citoyen Ferdinand Flocon. Cette lettre ayant été copiée à la hâte par un étranger avant d'être envoyée à l'imprimerie quelques incorrections s'y sont glissées.

Mais ces incorrections n'ont en rien altéré les généreux sentiments de l'auteur de cette lettre connu comme un ami sincère de la solidarité des peuples.

NOUVELLES DIVERSES.

Une proposition sur l'esprit et la portée de laquelle personne ne saurait se méprendre a été déposée par six membres de l'extrême droite. MM. Victor Pidoux, Alfred Nettement, Alfred de Neuville, Albert de Risseguier, Duparc et Larrabure, demandent que l'indemnité de 9,000 fr. allouée par la constituante à chaque représentant du Peuple, soit réduite à 6,000 fr.

— On lit dans le *Toulonnnais*, 3 juin :

« On ne cesse d'envoyer des renforts en hommes et en matériel à l'armée d'Italie. Nous avons annoncé le départ pour Civita-Vecchia de la frégage à vapeur le *Christophe-Colomb* et de la gabarre le *Marsouin*, qu'elle remorquait. Ces deux bâtiments ont à bord une quantité considérable de matériel et de munition de guerre, un escadron du train et 200 hommes du 1er bataillon de chasseurs à pied.

» Hier, la frégate à vapeur l'*Orénoque* et le bâtiment à vapeur le *Narval*, ont fait route pour la même destination, avec les deux bataillons de guerre du 53e régiment d'infanterie de ligne, du matériel et des munitions. »

— Le 32e de ligne, venant de Marseille, et destiné pour le corps expéditionnaire d'Italie, arrivera le 3 juin à Toulon. Ce régiment a reçu l'ordre de s'embarquer immédiatement sur l'*Asmodée*.

— La 5e compagnie du 2e bataillon du 2e régiment du génie arrivera à Toulon le 5 juin pour être également embarqué pour l'Italie.

— Il paraît que les négociations ouvertes entre les administrations des postes de France et d'Angleterre pour la réduction du port des lettres internationales sont très près d'arriver à leur fin, et qu'avant peu ce point si important pour la correspondance des deux pays sera réglé à la satisfaction du public.

— Le *Morning-Herald* publie la nouvelle suivante qui mérite confirmation :

« Le représentant français, à Téhéran, M. Sartiges, avait obtenu secrètement du dernier shah quelques conditions avantageuses au commerce français; le shah actuel ne voulant pas y souscrire, un détachement de l'escadre française doit entrer dans le golfe persique et bombarder quelques-unes des villes du littoral. »

— Les canotiers ont déjà payé le tribut annuel de leur inexpérience ou de leur imprudence. Ces jours derniers, un canot à voile descendait la Seine vers le pont des Invalides, lorsqu'une fausse manœuvre a fait chavirer l'embarcation et les cinq personnes qu'elle portait. Quatre ont été secourues ou sont revenues au port à la nage, mais la cinquième n'a point reparu. A midi, les mariniers cherchaient encore son cadavre.

— Encore un accident causé par les armes à feu. Dimanche, rue du Faubourg-Saint-Honoré, un jeune homme, M. de Bosseaux, seul héritier d'une honorable famille de la Corrèze, en voulant démonter son fusil, a fait partir cette arme et a reçu la charge en pleine poitrine. La mort a été instantanée.

— Les pensionnaires admis à l'hôtel national des Invalides, à Paris, sont classés de la manière suivante, d'après leurs infirmités ou leur âge : Aveugles, 144; amputés de deux bras, 9 ; d'un seul bras, 256; paralytiques ou impotents, 237; épileptiques, 12; aliénés, 31 ; nez ou menton d'argent, 8; boiteux ou incapables de marcher, 133 ; pieds gelés en Russie, 28; estropiés de mains, 152; diverses autres blessures, 1,027; frères lais, 178; septuagénaires, 516; octogénaires, 37. Total, 3,051. Nombre ordinaire d'admission par année, 200.

— Nous lisons dans le *Journal de Liége* :

« Il y a quelque temps nous avons annoncé qu'un médecin français avait découvert le moyen de guérir l'épilepsie par l'emploi de cautérisations opérées sur le sommet de la tête.

» M. le docteur Delvigne, de cette ville, vient de faire l'application de ce procédé sur deux personnes atteintes de cettre cruelle maladie, et a abtenu un succès complet.

» L'une de ces deux personnes, Pierre Moas, de Liége, souffrait depuis onze ans, et l'autre, Jean Sauvage, de Wonck, depuis cinq ans.

» Tous deux ont été parfaitement guéris après un traitement de quelques mois. »

— On lit dans la *Patrie de Bruges* :

« Nous avons à signaler à notre tour une de ces bizarreries de la nature assez fréquentes depuis quelques années. Le phénomène dont, dans ces derniers temps, les jumelles siciliennes Ritta-Christina et les frères siamois ont été les plus mémorables exemples, vient de se renouveler dans notre notre province.

» A Eernegem, village à trois lieues de notre ville, et formant à peu près le point central entre Bruges, Thourout et Ostende, il est né le 28 mai dernier deux enfants du sexe féminin attachées l'une à l'autre d'une manière étroite et sur une surface assez étendue. Les deux corps se confondent par le flanc; l'adhérence commence à quelques lignes au dessous du sein droit de l'un et du sein gauche de l'autre, et elle se continue jusqu'au nombril, qui est commun aux deux jumelles, mais qui, formé en guise de bouche, est doué de quelque élasticité. De sorte que les enfants ne se regardent pas en face, mais sont tournées; l'une vers l'autre dans une position oblique. Leur tête, leurs bras, leurs cuisses et leurs jambes sont parfaitement dégagés, et elles ont le libre mouvement de tous ces membres.

— Il existe à Paris des gens qui, avec un capital de *cinq cents francs*, se font une rente de *trente six mille cenq cents francs*.

Voici ce dont il s'agit : — On sait que les abords des marchés sont encombrés de marchands ambulants et de revendeurs portant, sur un éventaire, du poisson, des fruits, des légumes, etc. Les uns travaillent avec leurs propres fonds, les autres ont recours à l'emprunt. Ces derniers vont, chaque matin, trouver un particulier obligeant qui leur confie une pièce de *cent sous* pour faire leurs achats. Ce capital fructifie ordinairement dans leurs mains, assez pour subvenir aux besoins de la journée. Le soir, ils reportent au prêteur *six francs* au lieu de *cinq*, et le surplus du bénéfice... (faut-il le dire ?) s'en va chez le marchand de vin. Le lendemain, on recommence.

Dira-t-on qu'il faut sévir contre un trafic si contraire aux lois et à la morale? Mais ce serait priver cent mille familles de leur pain quotidien. D'ailleurs, les revendeurs qui ont de l'ordre et de l'économie s'affranchissent aisément de ct tribut onéreux. En se privant pendant quelque jours de libations superflues, ils ont bientôt amassé le capital nécessaire pour faire marcher leur commerce. Quant à ceux qui vivent au jour le jour et ne savent pas constituer une petite épargne, ce mode d'emprunt leur convient à merveille.

Insouciants, ils n'ont pas assez d'empire sur eux-mêmes pour réserver, après une journée de fatigue, la modique somme nécessaire aux achats du lendemain. Qu'y faire? Fideles et contents, ils rapportent chaque jour au prêteur les six francs convenus. Ne leur demandez pas après cela aucune prévoyance, vous ne l'obtiendriez pas.

Cet exemple, pris entre mille, prouve qu'il est des abus que la prévoyance éclairée devrait avoir mission de combattre. *(Progrès de l'Aube.)*

— On annonce qu'un camp va être établi, comme l'année dernière, à Saint Maur, près de Vincennes. Le nombre des troupes qui y seront réunies n'est pas encore définitivement déterminé, mais tout porte à croire qu'elles se composeront de deux divisions formant quatre brigades.

LE RÉDACTEUR-GÉRANT,

EUGENE CARPENTIER.

Bourse de Paris du 8 juin.

On n'a fait aucune opération hier soir au passage de l'Opéra, et ce matin la rente était offerte de 81 à 81 10, par suite des nouvelles complications arrivées dans les affaires d'Italie. On disait que le général Oudinot s'était décidé à attaquer Rome à la nouvelle que les autrichiens et les Napolitains étaient de nouveau en marche sur cette ville. On parlait encore d'une entrée des troupes françaises, mais on disait que le général Oudinot était ensuite entré dans Rome à la suite d'un assaut très meurtrier.

1 *heure*.—Il n'y avait personne à la Bourse et les agens de change sont restés quelque temps sans faire aucune demande et aucune offre. Cependant le mouvement s'est déclaré en baisse et les cours ont fléchi peu à peu à 80 80.

2 *heures*. — La baisse continue, mais la Bourse est toujours inactive. Le 5 0|0 a fléchi à 80 40, et le 3 0|0 à 49 50.

La Banque de France est très offerte par suite du dernier relevé hebdomadaire, qui est peu satisfaisant. Les deux portefeuilles ont diminué depuis huit jours de 8 millions.

3 *heures*. — La baisse n'a pas fait de nouveaux progrès, mais la rente 5 0|0 était toujours très faible, à 81 50, et le 3 0|0 à 49 60.

La Banque a fermé à 2175, Orléans a fléchi de 19 à 735 Rouen de 7 50 à 492 50, le Havre de 5 à 240, Marseille de 10 à 175, le Nord de 5 à 401 25, Strasbourg de 3 75 à 353 75, Nantes de 1 25 à 303 75.

4 *heures*.—Après la Bourse, le 5 0|0 était à 80 50.

VALEURS FRANÇAISES.

AU COMPTANT.	1er cours.	Plus haut.	Plus bas.	Dernier cours.	Clôture précéd.
5 0|0 j. du 22 mars.	81 15	81 15	80 40	80 50	81 50
4 1|2 0|0 j. du 22 mars.	» »	» »	» »	» »	» »
4 0|0 j. du 22 mars.	» »	» »	» »	» »	67 »
3 0|0 j. du 22 déc.	50 10	51 10	49 50	49 60	50 90
Action de la Banque.	2185 »	2185 »	2175 »	2175 »	2185 »
Obligations de la Ville	1070 »	» »	» »	1070 »	1200 »
4 canaux avec prime.	» »	» »	» »	» »	1000 »
4 can., Act. de jouis...	» »	» »	» »	» »	50 »
Bourgogne, J. d'avril.	» »	» »	» »	» »	800 »
Bourgogne, Act. de j.	» »	» »	» »	» »	» »
Caisse hypothécaire.	135 »	» »	» »	135 »	135 »
Mine de la Grand'-Combe.	» »	» »	» »	» »	» »
Zinc Vieille-Montagne	2750 »	» »	» »	2750 »	2750 »

VALEURS ÉTRANGÈRES.

Récép. de Rothschild....	81 »	Belgique, Emp. 1840..	88 1|4
Emprunt romain....	» »	Belgique, Empr. 1842.	88 3|4
Emprunt d'Haïti....	200 »	Belgique, Trois 0|0....	»
Espagne, dette active...	» »	Belgique, Banque(1835)	»
Dette diff. sans intérêt.	» »	Deux 1|2 hollandais....	»
Dette passive....	» »	Empr. portugais 5 0|0..	»
Trois 0|0 1841....	34 »	Emprunt du Piémont..	»
Dº Dette intérieure.....	» »	Lots d'Autriche.....	»

CHEMINS DE FER. (COMPTANT.)	1er cours.	Dernier cours.	Clôture précédente
Saint-Germain,	» »	» »	370 »
Versaille, R. D.	173 75	173 75	175 »
Versailles, R. G.	155 »	155 »	155 »
Paris à Orléans,	750 »	740 »	755 »
Paris à Rouen,	490 »	492 50	500 »
Rouen au Havre,	240 »	240 »	245 »
Avignon à Marseille,	175 »	175 »	185 »
Strasbourg à Bâle,	98 75	97 50	98 75
Du Centre,	270 »	267 50	270 »
Amiens à Boulogne,	» »	» »	» »
Orléans à Bordeaux,	400 »	400 »	400 »
Du Nord,	402 50	401 25	406 25
Paris à Strasbourg,	356 25	353 75	357 50

PARIS. — Imprimerie centrale des chemins de fer de NAPOLÉON CHAIX et Ce, rue Bergère, 20.